

REVUE SUD-AMÉRICAINNE

PUBLICATION BI-MENSUELLE

POLITIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIÈRE ET COMMERCIALE
DES PAYS LATINS DE L'AMÉRIQUEParaissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

ABONNEMENTS :

	Un an	Six mois.
Europe	60 fr.	30 fr.
Amérique	16 \$	8 \$

Un numéro : 2 fr. 50

Distribution gratuite aux salons de lecture, aux établissements publics, à la presse, bourses et syndicats de commerce, etc., etc.

La Revue compte parmi ses collaborateurs plusieurs des principaux hommes de lettres de l'Amérique latine.

Elle reçoit directement de la plupart des gouvernements latino-américains les documents et renseignements d'intérêt public.

DIRECTEUR :

P.-S. LAMAS, ex-Consul et Secrétaire de légation de 1^{re} classe.

Adresser la correspondance, rue Keppler, 12, Paris.

ON S'ABONNE :

En EUROPE : dans tous les bureaux de poste, sans augmentation de prix.

En AMÉRIQUE : chez les Agents, ou en s'adressant au Directeur.

Annonces : 1 fr. 50 la ligne.

Chaque numéro aura de 16 à 48 pages selon l'abondance des matières.

M. le Dr Andrés Lamas, publiciste sud-américain, a pris à sa charge la section du Rio de la Plata.

L'administration de cette feuille lui a été également exclusivement confiée dans cette partie de l'Amérique. — Son adresse : Buenos-Aires, rue de la Piédad, 255.

SOMMAIRE

Circulaire au corps consulaire latino-américain en Europe, page 57. — La colonisation chez les peuples modernes, page 57. — Le Mexique et l'Amérique Centrale contre le Brésil; la lutte du café, par J. B. A., page 60. — Importante question de droit des gens à propos du conflit hispano-vénézuélien en 1860, par J.-M. Torres Caicedo, ministre du Salvador, membre correspondant de l'Institut de France, page 61. — Politique sud-américaine; le journal *l'Amérique*, page 64. — Notice géographique, économique, et industrielle sur la Colombie, page 65. — Courrier d'Amérique, page 65. — Courrier d'Europe, page 68. — Revue économique, page 68. — Revue financière, page 71. — Revue commerciale, page 76. — Arts, sciences et faits divers, page 78. — Mouvement maritime, page 79. — Annonces, page 80.

A MESSIEURS LES CONSULS, VICE-CONSULS ET AGENTS CONSULAIRES
DES ÉTATS DE L'AMÉRIQUE LATINE EN EUROPE

Désireux que la « *Revue sud-américaine* » soit lue par le plus grand nombre possible de personnes; dans l'impossibilité d'avoir connaissance de tous les salons de lecture, bibliothèques et grands établissements publics qui existent dans chaque localité, et qui ont droit, selon le système d'organisation de cette feuille, à recevoir gratuitement cette *Revue*, je prie tous les membres du corps consulaire des pays latino-américains en Europe, de vouloir bien me faire connaître le nom et l'adresse de ces centres de réunion qui existent dans leurs juridictions respectives.

C'est dans l'intérêt du commerce et de l'industrie; dans l'intérêt de faire triompher la vérité sur la situation sociale, dans tous ses développements et dans tous ses progrès, des nations latino-américaines, si méconnues et si calomniées en Europe, que je me permets d'adresser cette demande, convaincu que l'unique moyen efficace d'atteindre ce but est celui de mettre gratuitement sous les yeux des populations les données statistiques, les documents et les nouvelles de ces pays lointains.

Quoiqu'il en soit la distribution gratuite de la *Revue* soit déjà très importante, elle doit néanmoins s'accroître considérablement avec l'aide des représentants consulaires de l'Amérique latine.

LE DIRECTEUR.

La colonisation chez les peuples modernes.

Dans notre premier numéro (page 10) nous avons reproduit la préface du dernier livre publié par l'éminent économiste, M. Paul Leroy-Baulieu, sous le même titre que cet article.

Nous avons fait précéder cette publication de quelques lignes, promettant de nous consacrer par la suite à l'étude des doctrines que notre illustre confrère développe avec toute l'autorité de son talent et avec tout le prestige de son nom.

Dans ces quelques lignes, nous avons dévoilé brièvement notre manière d'envisager la grave et intéressante question traitée à fond par le rédacteur en chef de *l'Economiste Français*.

M. Leroy-Baulieu était arrivé à la conclusion suivante: « La grandeur future des nations de premier ordre de l'Europe dépend de la colonisation; — c'est pour elles une question de vie ou de mort. »

Nous avons ajouté: « que les bénéfices qu'une grande nation peut et doit obtenir par le peuplement de ses colonies, sont relativement presque aussi importants et aussi sûrs, pour le développement de la richesse de la métropole et pour son influence dans la direction sociale des peuples civilisés, par le moyen de l'émigration de l'exubérance de sa population pour les pays relativement déserts de l'Amérique latine, bien entendu, en choisissant ceux dont les conditions du sol et les institutions libérales promettent à l'étranger un avenir brillant et prospère.

Dans notre article programme, en tête de ce même premier numéro de la *Revue Sud-Américaine*, nous avons déjà effleuré cette question.

Nous disions à ce propos :

« A ce point de vue, la *Revue* s'efforcera de prouver que les gouvernements européens ont tort de mettre des entraves à l'émigration. D'abord, parce que ces mesures vexatoires ne peuvent aboutir à empêcher ce mouvement, conséquence naturelle du besoin d'équilibre entre les populations de l'Europe et les terres

vierges de l'Amérique qui appellent invinciblement à elles l'homme qui veut travailler et se mettre à l'abri de la gêne et de la misère. Ensuite, parce que ces mesures sont éminemment contraires aux vrais intérêts économiques de ces nations, ainsi que le reconnaissait dernièrement, en Angleterre, l'éminent M. Gladstone.

« En règle générale, l'émigrant, célibataire ou père de famille, lorsqu'il se décide à quitter son pays, est dans une position sociale des plus humbles. C'est à peine s'il peut, en travaillant dix heures par jour, quelquefois plus, subvenir aux dépenses les plus modestes de son intérieur; c'est à peine, disons le mot, s'il peut vivre.

« Laissez-le partir, cet homme! On lui offre là-bas, dans les immenses et fertiles prairies de la Plata, du Mexique, de l'Amérique centrale, de la Colombie, dans les mines du Chili, un salaire quadruple, si ce n'est plus, de celui qu'il avait en Europe. Bientôt l'aisance, une aisance relative, en tout cas, remplacera pour lui la misère. S'il n'atteint pas la richesse, tout au moins aura-t-il sous la main tous les moyens d'enrichir lui et les siens. Si la fortune le boude lui-même, ces derniers pourront, avec de l'énergie, de la persévérance, de la conduite et de la probité, atteindre aux positions sociales les plus enviées, dans l'industrie, dans le commerce, dans la politique peut-être.

« Que produisait-il cet homme, ce prolétaire, au moment où il a émigré? Quelle portion de rendement représentait-il dans le mouvement économique de son pays? Bien peu de chose! Eh bien, le même homme, dans sa nouvelle condition, ne fût-elle qu'une aisance moyenne, sera bientôt un producteur fécond dans ces contrées de l'Amérique où la fertilité d'un sol presque vierge encore, où l'organisation du travail dans sa primitive naïveté, lui offrent tous avantages et toutes garanties. Il fera des produits et des manufactures de son pays natal une consommation bien plus forte que celle qu'il y faisait lorsqu'il y vivait. A peine il sera de quelques années dans sa nouvelle patrie, qu'il sera à même de contribuer plus largement qu'auparavant à la richesse et à la prospérité de celle qu'il aura quitté. »

M. P. Leroy-Beaulieu se montre, en partie, d'accord avec nos doctrines.

Nous lisons dans la page 561 de son livre :

« Les colons sont, en général, des grands consommateurs des articles de la métropole, produisant beaucoup, vendant beaucoup, ils ont beaucoup de moyens d'acheter et ils ont des grands besoins qu'ils peuvent plus facilement contenter en s'adressant à la mère patrie qu'en travaillant eux-mêmes directement à les satisfaire. »

Mais l'éminent économiste dont nous nous occupons n'envisage ces effets, ces résultats pratiques et logiques de l'émigration que sous le point de vue de *l'émigration pour les colonies*.

Quoique passionné pour la colonisation, exclusivement pour la colonisation et nullement pour l'émigration dans les pays étrangers, comme nous le verrons plus tard, M. Leroy-Beaulieu, en face de l'évidence des démonstrations statistiques et des opinions de presque tous les économistes, et tout spécialement éclairé par la lumière brillante et sincère de son esprit, conviendra avec nous que les résultats si encourageants pour la richesse et le développement de l'industrie métropolitaine, qu'on obtient au moyen de la colonisation, sont tout au moins à peu près les mêmes comme conséquence de l'émigration pour des pays étrangers, dont

le climat, les conditions du sol et les garanties assurées à la propriété et au travail soient aussi complètes et favorables que dans les colonies dont on entreprend le peuplement et l'organisation sociale.

Avant de traiter à fond cette matière, aussi intéressante pour la France que pour nos pays de l'Amérique latine, nous allons reproduire une appréciation de l'érudite M. Arthur Mangin sur l'ouvrage de M. Leroy-Beaulieu, critique que nous empruntons au *Journal officiel*.

Dans le prochain numéro de notre *Revue* nous reviendrons sur ce sujet.

Voici l'intéressant article de M. Arthur Mangin :

La Société d'économie politique de Paris mettait en discussion, il y aura bientôt deux ans (réunion du 5 octobre 1880), cette question : « Quels principes doivent diriger la colonisation moderne. » Plus récemment, elle revenait sur le même sujet (réunion du 6 décembre 1880) en discutant une question énoncée sous cette forme quelque peu paradoxale : « De l'illusion des colonies ». Il ressort des discussions qui ont eu lieu dans cette Société que sur les colonies et la colonisation les économistes sont très partagés.

Parmi ceux, — et ce sont les plus nombreux, — qui croient à l'utilité des colonies, chacun entend à sa manière la colonisation et la voudrait voir pratiquée d'après un système déterminé. Aux yeux de quelques-uns, la colonisation n'est qu'une illusion coûteuse et funeste, au moins pour la France. Telle était, croyons-nous, l'opinion de feu Joseph Garnier. C'est aussi celle de M. de Gasté, ancien député, et de M. le vicomte d'Abzac. Chez Joseph Garnier, cette opinion pouvait se rattacher aux idées malthusiennes qu'il tint à honneur de ne jamais abandonner complètement. La colonisation est, en effet, une forme de l'émigration, et l'émigration suppose un excédant, un trop plein de population qui a besoin de se déverser au dehors. Mais, d'après Joseph Garnier, comme d'après Malthus, ce trop plein est un mal, et ce que les peuples sages et prévoyants ont de mieux à faire, c'est de restreindre méthodiquement leur accroissement de façon à vivre chez eux assez à l'aise pour n'avoir nulle envie d'en sortir. A ce compte, la population française, dont l'accroissement diminue d'année en année, à ce point qu'elle approche rapidement de l'état stationnaire, semble en voie de réaliser l'idéal. La France est riche, laborieuse, économe, son agriculture et son industrie lui offrent amplement les moyens de se procurer, soit directement, soit par voie d'échange, tout ce dont elle a besoin, tout ce qu'elle peut désirer. Qu'ont à faire ses heureux habitants de s'en aller au loin chercher les aventures, s'exposer aux périls, aux privations, aux maladies, engloutir leurs épargnes dans des entreprises hasardeuses?... Et certains esprits pessimistes ou timorés en sont venus à condamner non seulement l'émigration des personnes, mais aussi celle des capitaux, en quoi, — toutes réserves faites sur la justesse de leurs prémisses, — ils se montrent du moins conséquents, il faut le reconnaître.

Mais nous l'avons dit déjà, cette théorie n'est plus soutenable aujourd'hui : elle a contre elle désormais la science, le sentiment public, et, ce qui est plus grave, la force des choses, les lois mêmes de la nature, démontrées par l'expérience de chaque jour. Au surplus, ni M. d'Abzac, ni M. de Gasté, ne confondent dans leurs critiques l'émigration et la colonisation. Ils admettent sans difficulté que les vieux peuples, trop resserrés sur leur territoire, essaient au dehors. Mais à quoi bon, disent-ils, s'imposer les risques, les périls, les sacrifices qu'exigent la création des colonies, les lourdes charges que ces colonies, une fois créées, font peser indéfiniment sur la métropole, les embarras de toutes sortes qu'elles ne manquent pas de lui susciter? Que ceux qui ne se trouvent pas à leur aise dans leur patrie ou que le goût des aventures pousse vers les lointains voyages s'en aillent si bon leur semble, nul ne songe à les en empêcher. Mais il ne manque pas, pour les recevoir, de pays où ils peuvent trouver, avec de vastes terres à mettre en valeur, avec des cultures nouvelles à développer, avec des mines à exploiter, des sociétés déjà existantes, des institutions tutélaires, toute une civilisation organisée et à laquelle il ne manque que des intelligences, des bras et des capitaux. Les choses étant ainsi, à quoi bon faire les frais de conquêtes et d'installations nouvelles dans des pays inhospitaliers où l'on a à lutter soit contre une nature rebelle, soit contre des populations hostiles qu'il faut anéantir ou refouler?

Cette argumentation n'est que spécieuse. Il est certain d'abord que si l'on avait toujours raisonné de la sorte, ces sociétés neuves, ces centres de civilisation vers lesquels l'émigration peut maintenant se porter n'existeraient pas. L'Amérique tout entière, les côtes de l'Afrique, les îles de l'archipel Indien, l'Australie, bref, les deux tiers du monde habitable seraient encore livrés à la sauvagerie; et que seraient devenus les millions d'hommes qui peuplent aujourd'hui ces vastes contrées et leur font produire les immenses richesses dont profite l'humanité? — Soit, dira-t-on, la conquête et la colonisation du Nouveau Monde, de l'Australie, etc., ont été une œuvre féconde, dont les générations passées ont fait les frais, et dont les générations présentes et futures sont appelés à recueillir les fruits. Mais puisque cette œuvre est accomplie, puisqu'elle offre aux anciens peuples de l'Europe un champ d'émigration et des ressources qui pendant longtemps encore suffiront largement à leur expansion, à quoi bon se lancer témérairement dans de nouvelles entreprises de colonisation? — Ici, la question change d'aspect et l'on peut même dire qu'elle se déplace. Elle se complique d'ailleurs d'une question politique à laquelle il serait hors de propos de nous arrêter: il suffit de se demander si, pour un peuple producteur et commerçant, occupant d'ailleurs parmi les nations, une place considérable et soucieux d'affermir et d'étendre son influence dans le monde, il est indifférent d'avoir ou de n'avoir pas de colonies. Et à cette interrogation, il ne semble pas que l'on puisse faire sérieusement une réponse négative. Il suffit de se demander encore si un peuple qui possède des colonies peut songer à les abandonner à des rivaux qui ne manqueraient pas de s'en emparer, — ceci non plus ne supporte pas la discussion; — et si enfin, pour conserver et améliorer les colonies existantes, il n'est pas, en beaucoup de cas, indispensable d'en avoir de nouvelles: dernière question à laquelle le simple bon sens répondra sans hésiter, affirmativement.

Laissons donc les vaines objections et les subtilités. La colonisation est un fait aussi ancien que les sociétés humaines, sinon aussi ancien que le monde lui-même, comme on l'a dit peut-être par hyperbole. Cela ne signifie point que tous les peuples aient été ni qu'ils doivent être nécessairement colonisateurs. On peut citer des nations puissantes et prospères qui n'ont point colonisé, et même de nos jours, tous les peuples ne sont pas également aptes, soit par leur génie propre, soit par leur situation géographique et politique, à devenir colonisateurs. Mais on peut dire d'une manière générale que la colonisation est une conséquence naturelle de la civilisation, en même temps qu'elle est un instrument nécessaire de ses progrès et de son extension. L'essentiel est de coloniser à propos et suivant une méthode rationnelle. Quelle est cette méthode? Quels sont, en d'autres termes, « les principes qui doivent diriger la colonisation? » C'est ce qui ne peut se dire au sein d'une société d'économistes, ni dans un article de journal.

L'Académie des sciences morales et politiques avait mis, il y a huit ans, ce vaste sujet au concours. Le prix fut remporté par M. Paul Leroy-Beaulieu. Le travail de cet économiste, qui, très jeune alors, montrait déjà une rare maturité d'esprit, formait la matière d'un gros volume in-8°. Il fut imprimé, et l'auteur vient d'en donner une seconde édition, « revue, corrigée et augmentée », cela va sans dire. C'est, à notre connaissance, le premier traité didactique et complet qui ait été publié sur une matière que la plupart des publicistes n'avaient traitée jusque-là qu'à des points de vue particuliers. Pour trouver un ouvrage analogue, il faut remonter presque à un siècle en arrière: à l'année 1790, où un écrivain du nom de Dutronc de la Couture publia sous le titre de: *Vues générales sur l'importance des colonies, sur le caractère du peuple qui les cultive et sur les moyens de faire la colonisation qui leur convient*, un volume tout aussi oublié aujourd'hui que son auteur. Et chose remarquable, la littérature étrangère n'est pas en ce moment plus riche que la nôtre: les Anglais eux-mêmes, — le peuple colonisateur par excellence, — ont fait surtout de la science coloniale en action, bien que leur littérature renferme un très grand nombre d'écrits sur les questions qui s'y rapportent, et que leurs grands économistes n'aient pas manqué de traiter ce sujet dans leurs ouvrages, avec plus ou moins d'étendue. Adam Smith en parle longuement à diverses reprises dans sa *Richesse des nations*, Stuart Mill se montre partisan déclaré des colonies, et M. Paul Leroy-Beaulieu lui a emprunté ces lignes qui servent d'épigraphe à son traité *De la colonisation chez les peuples modernes*: « On peut affirmer, dans l'état actuel du monde, que la fondation des colonies est la meilleure affaire dans laquelle on puisse engager un vieux

et riche pays. » Stuart Mill était Anglais, et il occupait une haute fonction dans la Compagnie des Indes. On conçoit donc sans peine qu'il ait recommandé la colonisation comme une excellente affaire. L'Angleterre, puissance essentiellement maritime, commerçante, industrielle, avec sa population et sa production exubérante, a toutes sortes de raisons non seulement pour coloniser elle-même, — jamais aucun peuple ne l'a fait dans des proportions comparables, avec autant de suite, de méthode et d'habileté, — mais pour engager les autres nations vieilles et riches à coloniser aussi.

La France est-elle dans les mêmes conditions? Non, pas à beaucoup près: elle a un territoire suffisant et plus que suffisant pour sa population, puisqu'elle peut encore donner asile à un assez grand nombre d'étrangers: nous ne parlons pas ici, bien entendu, de ceux qui y viennent bénévolement dépenser leurs revenus pendant un temps plus ou moins long, mais de ceux qui y viennent chercher et qui y trouvent dans le commerce et dans l'industrie, soit comme entrepreneurs ou négociants, soit comme employés ou comme ouvriers, un emploi fructueux de leurs capitaux et de leur travail. Le dernier recensement a montré que cette immigration d'étrangers: Allemands, Italiens, Belges, Suisses, tient une place relativement importante dans le trop faible accroissement de notre population. Cet état de choses semble, au premier abord, constituer un obstacle à peu près invincible à toute colonisation. Car, dit-on, pour coloniser il faut des colons, c'est-à-dire des émigrants. L'Angleterre n'en manque point; l'Italie, non plus; l'Allemagne, encore moins; ces trois pays, principalement, ont chaque année des milliers, des dizaines de milliers d'habitants à déverser au dehors; les deux derniers, qui n'ont point de colonies, pratiquent largement le système de colonisation préconisé trop exclusivement par quelques économistes: ils vont coloniser chez les autres. L'Angleterre elle-même, avec l'immense développement de ses possessions dans les quatre parties du monde autres que l'Europe, ne laisse pas de fournir un contingent considérable au peuplement des États-Unis, et il n'est pas un pays neuf où elle ne soit représentée par une « colonie » plus ou moins nombreuse, et toujours entreprenante et laborieuse. Mais le Français n'émigre pas volontiers; rien ne l'y pousse: ni son penchant, ni la nécessité; il se trouve bien chez lui, il y reste. La France n'a donc que faire de colonies qu'elle ne peut peupler et qui ne sont pour elle que de lourdes charges sans profit.

A cette objection, M. P. Leroy-Beaulieu fait une réponse, entre autres, qui nous semble topique: d'abord, la population française augmente peu, c'est vrai et cela est regrettable; mais enfin on enregistre encore, bon an, mal an, une centaine de mille naissances en plus des décès. « Il en faut beaucoup moins, dit notre auteur, pour fonder des empires: on ne trouve pas 100,000 Anglais aux Indes, et il n'y a pas 35,000 Hollandais aux îles de la Sonde. »

Il distingue trois sortes de colonies: les colonies de peuplement, comme l'Australie; les colonies d'exploitation, comme l'Inde, comme Java, comme la Cochinchine; et les colonies mixtes, comme l'Algérie. Les premières, évidemment, ne sont point notre affaire, mais pourquoi les deux autres ne nous conviendraient-elles pas? Que nous manque-t-il pour en tirer bon parti? « Les colonies d'exploitation, poursuit M. Leroy-Beaulieu, n'ont que faire d'une immigration considérable, et les colonies mixtes peuvent se contenter d'un afflux modéré d'Européens. Si la France envoyait tous les ans 15 à 20,000 colons en Afrique, ce serait assez pour servir de cadre à une immigration d'Européens étrangers d'égale importance à la considérable population indigène. L'arrivée en Afrique de 15 ou 20,000 émigrants français chaque année constituerait au bout d'un siècle, de l'autre côté de la Méditerranée, une société de 10 ou 12 millions d'hommes de langue française et d'esprit français. » M. Leroy-Beaulieu ne parle pas ici d'un quatrième genre de colonies, auquel il consacre plus loin des pages intéressantes, et dont il se montre partisan: ce sont les colonies pénitentiaires; il mentionne ailleurs aussi « les colonies de commerce » ou « comptoirs ». Il se livre, nous n'avons pas besoin de le dire, à une étude approfondie de toutes ces formes de colonies; il en retrace l'histoire, et il s'applique à faire ressortir les causes qui ont porté certaines d'entre elles à un haut degré de développement et de prospérité, qui ont amené la ruine de beaucoup d'autres, qui enfin en ont réduit plusieurs à ne vivre que d'une vie précaire. Il décrit et apprécie enfin les systèmes de colonisation pratiqués successivement par les Espagnols, les Portugais, les Hollandais, les Anglais, pour arriver enfin à la colonisation française,

et particulièrement à l'Algérie, qui tient dans son livre la place la plus importante.

On a souvent accusé les Français d'être par essence et par nature inaptes à la colonisation. Ce reproche banal, dont, chose remarquable, les adversaires de la colonisation se sont emparés en France même, sans doute comme d'un prétexte pour condamner d'avance tout essai de colonisation, ce reproche est-il fondé? — M. Leroy-Beaulieu ne le croit point. Il ne cherche nullement à dissimuler les fautes qui ont arrêté jadis le développement de nos colonies si brillamment créées, et qui nous les ont fait perdre les unes après les autres. Mais quoi! les autres peuples sont-ils sans reproches? Se peut-il rien imaginer de plus tyrannique et de plus mesquin que le régime auquel furent soumises les colonies espagnoles? Et de ces colonies, combien l'Espagne en a-t-elle gardé? Les Portugais n'ont-ils pas perdu le Brésil? Les Anglais, eux-mêmes, n'ont-ils pas perdu les Etats-Unis? Le régime colonial établi par les Hollandais à Java est-il recommandable?

Que l'on cesse donc d'invoquer contre nous les fautes, si grandes qu'elles soient, que nous avons pu commettre. Que l'on cesse aussi de critiquer avec excès le régime actuel de nos colonies. Le regretté M. Lepelletier de Saint-Rémy a fort bien montré naguère qu'après tout, et grâce principalement aux réformes sagement accomplies depuis quelques années, ce régime est un des plus libéraux qui existent, bien qu'il ne soit pas libéral à la manière anglaise, et nos colons des Antilles et de la Réunion, non plus que ceux de l'Inde, de la Cochinchine ou du Sénégal, ne sont point les malheureux opprimés et délaissés sur le sort desquels on veut nous apitoyer. Nos colonies ont des institutions locales qui leur assurent une grande indépendance et de plus elles sont représentées directement dans les deux Chambres du Parlement national; — voire, un de leurs députés est en ce moment même un des ministres de la République!

Quant à l'Algérie, sans prétendre que là aussi des fautes et des erreurs aient été commises, on peut dire que sa prospérité très réellement et rapidement croissante et les grandes choses qui en un demi-siècle y ont été accomplies au milieu de difficultés dont on ne tient pas assez compte, sont une réponse suffisamment décisive au reproche de ne pas savoir coloniser. Vraiment, à entendre certaines gens, la France ne saurait rien faire, ne serait bonne à rien, et elle n'aurait plus aucun rôle à jouer dans le monde! Singulière tâche qu'ils se donnent de décourager ainsi, en le dénigrant à plaisir, leur propre pays! M. Leroy-Beaulieu, tout au contraire, estime que la France est parfaitement en état de coloniser, et que de ce côté doivent désormais se tourner son ambition et ses efforts. Elle a en abondance ce qui est le nerf des conquêtes pacifiques ainsi que des aventures militaires: l'argent; elle a l'intelligence, les lumières, l'expérience. Il ne lui faut plus que la volonté et la persévérance. Plusieurs de nos concitoyens se sont signalés dans ces dernières années comme d'héroïques explorateurs. Explorer, découvrir, c'est fort bien, mais ce n'est pas tout: « Le monde, dit notre auteur, n'appartient pas aux curieux qui le parcourent et l'explorent; c'est aux patients et aux travailleurs seuls qu'il finit par rester. » Et après avoir, dans son dernier chapitre, fait ressortir tous les avantages politiques, économiques, moraux, intellectuels que procure la colonisation bien entendue et sagement pratiquée: « A quelque point de vue qu'on se place, dit-il, voici un mot d'un incontestable mérite: le peuple qui colonise le plus est le premier peuple: s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain. » Conclusion qui a sans doute comme toutes les formules de ce genre, le défaut d'être trop absolue, mais qui renferme certainement une grande part de vérité.

P. S. LAMAS.

Le Mexique et l'Amérique Centrale contre le Brésil.

La lutte du café.

Voici quelques données, que nous empruntons aux travaux statistiques les plus récents et les plus authentiques, sur la production du café dans l'Amérique Centrale et le Mexique.

Costa-Rica. — Ce n'est que vers 1830 qu'on commença à cultiver un peu sérieusement le café. De grandes étendues du territoire du sud furent vendues à la condition d'y planter des caféiers. L'exportation actuelle est de 30.000.000 de

kilog. par an. Le sol est extrêmement fertile et le climat le plus favorable pour produire du bon café. On demande des bras et des capitaux, surtout pour améliorer les voies de communication.

Nicaragua. — C'est seulement vers 1848 qu'on commença à l'y cultiver. L'exportation par an est aujourd'hui de 2.300.000 kilog. Il y a quelque temps des nouvelles et très importantes plantations ont été faites; on a commencé la construction d'un chemin de fer. Les conditions du pays sont excellentes pour la production du café.

Salvador. — Cette République embarque aujourd'hui 20.000.000 de kilog.; dans trois ans on calcule que ce chiffre sera doublé. Voici la progression de cette exportation depuis 1864 jusqu'à 1874.

1864 . . . \$	80.105	1870 . . . \$	663.347
1865	138.263	1871	662.420
1866	197.075	1872	489.299
1867	275.220	1873	1.056.329
1868	528.153	1874	1.342.952
1869	507.793		

Les plantations étaient situées presque exclusivement dans la partie ouest du pays; maintenant elles s'étendent un peu partout.

Honduras. — Jusqu'à présent cette République n'a produit de café que ce qui est nécessaire à la consommation du pays. Le café connu en Europe et aux Etats-Unis sous le nom de Honduras, provient de Guatemala. Le gouvernement a pris des mesures dans les dernières années, pour encourager cette culture, ainsi il exempte du paiement de tous droits pendant dix ans les propriétaires des terres occupées par des caféiers. Cette culture atteint aujourd'hui le chiffre de 5.000.000 de plantes.

Guatemala. — Le café, à dater de 1855, constitue le principal produit national. L'exportation est aujourd'hui de 30 millions de kilogr. On construit maintenant quelques lignes de chemins de fer. Dans quelques années le Guatemala atteindra comme exportation le chiffre de 50 millions de kilogr.

Mexique. — On sait que le Mexique se préoccupe d'augmenter la production du café, dans le but de suffire à la consommation des Etats-Unis, cela avec le concours d'une partie de la production de l'Amérique centrale. Dans les prospectus de construction du réseau des chemins de fer on a compté, pour l'avenir de ces entreprises, sur le développement des plantations de café; et, on le sait, la plupart des entrepreneurs de ces constructions sont des Yankees. Le gouvernement, de son côté, encourage intelligemment le développement de ce produit; il a compris que la lutte entre les producteurs de café est engagée; il a compris également que, économiquement et logiquement, les vainqueurs dans cette lutte seront les pays qui produiront *le café le meilleur et à un prix de revient plus réduit*. Pour atteindre ce résultat, le gouvernement et les propriétaires du Mexique, ainsi que les capitalistes des Etats-Unis, se sont mis facilement d'accord. La lutte deviendra bientôt difficile pour le Brésil. Le Mexique et les Etats de l'Amérique Centrale ont de leur côté plusieurs grands avantages: d'abord la qualité; chez eux, elle est incontestablement supérieure (voir quelle préférence persistante les consommateurs montrent en Europe pour les cafés de n'importe quelle provenance sur ceux du Brésil); puis ils peuvent vendre meilleur marché ce produit.

Mais pourquoi ce prix de revient est-il plus réduit au Mexique, par exemple? Comment peut-on calculer que les cafés du Mexique arriveront à New-York et à la Nouvelle-Orléans dans des meilleures conditions que ceux du Brésil?

C'est une simple affaire de calcul et de logique.

Les salaires, le taux de l'intérêt du capital, représenté par la terre ou nécessaire à l'exploitation, le prix des transports sur terre ou par eau, ainsi que les impôts et autres charges constituent ce qu'on appelle, pour les produits agricoles, le prix de revient.

Le Brésil a pour lui, en apparence, les bras de l'esclave; — et nous disons en apparence avec intention. En effet, aujourd'hui, après la loi du 28 septembre 1871 qui a déclaré la liberté des nouveau-nés, aujourd'hui que la propriété *esclave* ne se reproduit pas au Brésil, aujourd'hui que le capital de cette propriété, ne se renouvelant pas, disparaît avec la mort de l'esclave, si on calcule l'amortissement rapide de ce capital et les dépenses que nécessite sa conservation, on arrive à ce résultat: que l'esclave représente passivement un salaire nullement inférieur à celui d'un homme libre, d'un homme, enfin; car l'esclave, selon les lois brésiliennes, n'est pas considéré comme individu, mais uniquement comme *chose*,

ne jouissant pas des droits civils dans l'organisation sociale.

Le Mexique aura pour lui, dans cette lutte, un faux d'intérêt raisonnable pour le capital à la portée des agriculteurs, et qui ne sera pas prêté dans les conditions d'usure effrontée dont on a déjà parlé dans ces colonnes.

Le Mexique a commencé à organiser un système de banques hypothécaires, qui sera bientôt complété, donnant des concessions et des garanties pour les émissions nécessaires.

Le Mexique aura pour lui des transports sur terre et par eau, coûtant moins que ceux qu'ont à supporter les cafés brésiliens, depuis l'établissement agricole, à Minas, Rio de Janeiro et San-Paulo, jusqu'aux ports de l'Union Américaine.

Quant aux impôts, les cafés brésiliens ont à subir une surcharge de 9 0/0 à la sortie du pays, outre d'autres redevances provinciales.

Telle est la situation; telles sont les forces mises en avant par les belligérants dans la lutte du travail, de l'intelligence et de l'esprit de progrès, engagée entre l'Amérique Centrale et le Mexique d'un côté, et l'empire du Brésil de l'autre.

Nous constatons que le Brésil est loin de s'apercevoir du danger qui le menace :

Demeurerait-il dans l'inaction, stationnaire, indifférent, laissant venir, laissant faire, s'il s'en était aperçu?

Nous ne le pensons pas.

Du côté du Mexique, au contraire, tout est activité, tout est progrès, tout est audace, cette audace pour agir, pour marcher en avant, le *go-ahead* des Anglo-Saxons de l'Amérique.

Dernièrement, une société a été fondée à Mexico, société formée par les planteurs; elle a un organe spécial, elle communique à tous les agriculteurs les observations, les progrès, les systèmes pour améliorer la qualité du café et pour préparer la fécondité des plantations.

Les Etats de Chiapa, Colima, Michoacan, Vera-Cruz et Tabasco sont les principaux qui se livrent actuellement à la culture du café.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des péripéties de la lutte, leur faisant part des efforts des uns et des autres de ces belligérants qui ont pour but la victoire du travail et de l'intelligence dans l'arène des marchés de consommation.

J. B. A.

Importante question du droit des gens à propos du conflit Hispano-Vénézuelien en 1860.

Un gouvernement légitime est-il responsable des dommages causés aux étrangers par les factions¹?

Telle est la grande question qui, bien que résolue négativement par tous les gouvernements d'Europe et par celui de l'Union de l'Amérique du Nord, a cependant servi de prétexte pour commettre mille iniquités dans les Etats de l'Amérique latine.

Le 15 octobre 1879, nous écrivions les lignes suivantes dans le *Correro d'Ultramar*².

I

Nous avons fait connaître, il y a quelques mois, l'origine des persécutions contre les Espagnols résidant au Véné-

1. M. Torres-Cañedo fut le premier qui formula cette question, exposa la doctrine et réunit les précédents; ce fut lui qui obtint de faire passer l'article 4 dans le traité entre l'Italie et le Vénézuéla, en 1861, après de longues discussions avec M. le chevalier Nigra, au moment de faire l'échange des ratifications dudit traité. Vers la même époque, le savant M. G. V. Quesada envoyait à M. Torres-Cañedo, alors principal rédacteur du *Correro d'Ultramar*, quelques documents accompagnés de remarquables réflexions.

Quelques années plus tard, cette importante question a été traitée par M. Ch. Calvo, dans son ouvrage si justement renommé sur le *droit international théorique et pratique*.

2.

A. M. J.-M. TORRES-CAICEDO

Monsieur et excellent ami,

Vous m'avez demandé l'époque à laquelle vous avez eu l'obligance de me communiquer votre Etude si complète et si intéressante sur la question *De la responsabilité des Gouvernements en matière de dommages causés aux étrangers dans les luttes des factions*.

Cette communication remonte déjà à une époque éloignée de nous : à 1861. Je mettais alors la dernière main à mon édition

zuéla. La nation les estime et leur a donné la plus généreuse hospitalité. Le gouvernement les protège et leur accorde les mêmes droits civils qu'aux nationaux, car la Constitution l'ordonne; mais les bandes d'hommes qui se sont soulevés contre toute loi et ont violé tout devoir, ont porté de rudes coups à ces honorables étrangers, qu'ils ont volés et poursuivis pour les tuer. Les victimes de ces attentats ont elles-mêmes déclaré publiquement que la nation n'est pas solidaire de ces faits scandaleux.

M. le ministre de S. M. C. a apprécié les événements d'une autre manière, et réclame d'amples indemnités pour les sujets espagnols qui ont eu à souffrir les agressions des factieux.

Quelques-uns de MM. les diplomates d'Europe et des Etats-Unis de l'Amérique du Nord veulent introduire dans l'Amérique latine un nouveau code de droit public à l'usage des nations fortes dans leurs relations avec les nations faibles.

Le système d'indemnités est la mine exploitée jusqu'à ce jour avec le plus de fruit. Avec ce que les Républiques américaines ont payé à titre d'indemnité, elles auraient eu de quoi faire de bonnes routes, sinon des chemins de fer; leur commerce et leur industrie seraient aujourd'hui très développés; leur paix et leur prospérité seraient assurées.

Les indemnités pour dommages et préjudices proviennent de deux sources, que le *Foro* de Caracas signale dans un brillant et solide article publié par son savant rédacteur, M. Sanojo¹ :

Première source d'indemnités. — Un étranger commet un crime, on lui fait un procès; toutes les formalités prescrites par les lois sont remplies, et si le crime est prouvé on le condamne. A l'instant, le condamné en appelle à son ministre; celui-ci (il y a, bien entendu, d'honorables exceptions, des agents diplomatiques qui ne se font les protecteurs d'aucune prétention inique) trouve la sentence injuste, élève ses réclamations, et, quand même le condamné serait un pauvre de solemnité, demande pour lui des centaines de mille piastres pour les jours de prison qu'il a soufferts pour le déshonneur que lui imprime la sentence, pour la cessation du travail, etc., etc. Le gouvernement d'une de ces Républiques refuse de payer l'indemnité demandée; le ministre au lieu de rabaisser ses prétentions, élève le chiffre primitif et menace de bloquer les ports de la nation, à l'effet de quoi il donne des ordres pour qu'une escadre paraisse. Le gouvernement de la République menacée proteste contre cet abus de la force, et paie. La protestation reste dans l'oubli; mais les milliers de piastres sortent des caisses de la nation, qui ne sont jamais abondamment garnies.

Deuxième source d'indemnités. — L'étranger que l'on avait mis en jugement est absous, soit par crainte d'une réclamation diplomatique, soit faute de preuves. Il en appelle à son ministre et demande par son organe une forte somme, comme indemnité pour les dommages et préjudices qu'il a éprouvés, par suite d'un procès que rien ne motivait. On suit le même système que dans le cas précédent, et l'on obtient le même résultat.

Supposez que dans des cas égaux ou semblables, un représentant de quelqu'une de ces Républiques fit des réclamations de ce genre à un gouvernement d'Europe — que ferait ce gouvernement? Il qualifierait pour le moins d'absurdes les prétentions du diplomate américain.

annotée du *Droit des gens, de Vattel*, qui a paru en 1862.

Vous avez bien voulu, dans ces temps-là, — il y a treize ans, — me communiquer un travail très étendu et très savant, où la question était amplement traitée et élucidée sur toutes ses faces.

Je l'ai lu avec plaisir, avec intérêt, avec profit, et je l'ai même cité dans une Note de mon édition de Vattel.

Je serai heureux si ce souvenir peut — comme il le doit, du reste, — servir à fixer l'antériorité qui vous appartient dans l'examen et l'étude de cette question.

Je vous autorise donc à faire de ma lettre l'usage que vous jugerez à propos.

Veillez, Monsieur et excellent ami, recevoir l'assurance de mon estime et de mon affection.

P. PRADIER FODÉRE.

Paris, 21 août 1874.

1. Il est inutile de dire que parmi les étrangers qui sont en Amérique, il en est beaucoup qui n'abusent pas de l'hospitalité qu'ils y trouvent, et qui, portant des capitaux et une industrie, s'occupent uniquement à faire valoir leur fortune sans s'écarter de la voie de l'honneur et à l'aide de leur intelligence et de leur travail. Ces étrangers méritent toute espèce de considération, car ils aident au développement de la civilisation dans ces pays.

Mais depuis quelque temps on veut exploiter une autre veine, un autre filon de cette riche mine des indemnités. Quelques-uns ou plusieurs étrangers éprouvent du dommage par suite d'une des révolutions de l'Amérique latine. Ils demandent à être indemnisés (s'ils ont perdu un, ils réclament cent); le ministre respectif appuie leur réclamation; vient ensuite l'histoire des escadres, la protestation du gouvernement injustement menacé et le paiement immédiat ou la promesse de paiement faite par ce gouvernement, auquel on ferme la bouche en lui montrant celle des canons,

A cette dernière espèce appartient la réclamation qu'intente aujourd'hui contre le gouvernement du Vénézuéla le représentant d'une nation amie, le représentant de l'Espagne. Cet incident est d'autant plus déplorable que les Républiques de l'Amérique latine, oubliant les haines ardentes allumées par les premières années de la guerre de l'Indépendance, tournent aujourd'hui leurs regards vers la grande nation qui leur a donné sa langue, sa religion, ses codes; l'appellent amie, applaudissent à ses triomphes ou prennent part à ses malheurs, et reçoivent ses enfants comme des frères.

Les Espagnols, cordialement reçus par les Vénézuéliens, commencèrent leurs travaux avec cette activité et cette constance qu'ils distinguent. Favorisés par les lois, qui donnent tant de droits à l'étranger, par la fécondité de ce sol privilégié qui récompense avec prodigalité le travail, beaucoup d'entre eux firent promptement fortune. Les révolutionnaires se présentèrent dans l'arène: invoquant hypocritement un principe politique, ces hommes se sont mis en guerre ouverte contre la société, ont foulé aux pieds tout devoir, méprisé toute loi. Les Espagnols sont les seuls parmi les étrangers qui aient eu à souffrir leurs persécutions, et ils les ont cruellement souffertes. Mais ce n'est ni la nation vénézuélienne ni son gouvernement qui poursuivent ces honorables étrangers. Les auteurs de si grands crimes sont des bandes qui mettent les villes à sac, qui se livrent au viol, au meurtre, à l'incendie. Le gouvernement a fait tout ce qui est en son pouvoir pour réprimer et châtier ces malfaiteurs; l'immense majorité des Vénézuéliens honnêtes a donné ses trésors et son sang pour rétablir l'empire de la morale dans toute l'étendue de la République. Malheureusement, son territoire est très vaste, les populations sont très éloignées les unes des autres, les voies de communication sont en très mauvais état; la nature du terrain, les montagnes qui le couvrent se prêtent à la funeste guerre de guérillas; aussi, la lutte a-t-elle dû se prolonger.

Quels droits ont les Espagnols poursuivis, et jusqu'où s'étend le droit de leur nation et du ministre qui la représente au Vénézuéla? Ces droits consistent à demander la punition des délinquants et à intenter l'action correspondante contre les auteurs de si grands crimes.

Quel est le devoir des autorités vénézuéliennes et par conséquent de la nation? Faire justice aux plaignants, châtier les criminels, admettre l'action civile intentée contre eux par les personnes intéressées. Ce n'est que dans le cas où les autorités compétentes se refuseraient à l'accomplissement de ce devoir, ou bien si les tribunaux rendaient une sentence inique, que le représentant de l'Espagne aurait le droit d'entamer des réclamations diplomatiques et même de porter la discussion sur un autre terrain. Mais ce n'est pas là ce qui est arrivé au Vénézuéla, ni ce qui peut arriver sous un gouvernement aussi honorable et aussi habile que celui qui dirige aujourd'hui les destinées de cette République.

Le droit des gens positif et le droit coutumier n'accordent pas aux étrangers plus de droits qu'aux nationaux. Si ces derniers ont à souffrir toute espèce de maux par le fait d'une bande d'assassins, et si ces persécutions s'étendent aux étrangers, les actes de déprédation et de barbarie commis par ces factieux ne sont imputables ni à la nation ni à son gouvernement. Wattel, de Martens, Klüber, Heffter, etc., soutiennent cette thèse.

Lorsque les étrangers vont dans les républiques de l'Amérique latine, qui leur offrent tant d'avantages, ils savent fort bien que, dans ces pays tout jeunes et en train de se constituer, les révolutions sont, malheureusement, une maladie endémique. Si en Europe beaucoup de gens, le plus grand nombre même, ignorent encore la géographie de ces contrées, tout le monde sait, jusqu'aux enfants de sept ans, qu'il n'y a jamais dix ans de repos. Les étrangers qui s'y rendent y vont donc avec connaissance de cause: ils savent qu'ils y seront exposés à tous les hasards des révolutions de même que le touriste qui s'achemine vers les bouches du Vésuve le fait avec la conscience des dangers qui l'attendent. Et quand nous parlons des révolutions politiques de l'Amé-

rique latine, si nous les déplorons, nous n'accordons pas, aux Européens le droit de tant nous critiquer pour elles. Combien de révolutions, combien de guerres n'a pas eu l'Espagne, par exemple, dans le cours de ce dernier siècle? Quelle est la nation qui a, jusqu'aujourd'hui, réclamé du gouvernement espagnol des indemnités pour les dommages et préjudices soufferts par les étrangers, par suite de ces révolutions et pour ceux occasionnés par les voleurs de grand chemin? La France, qui marque chaque décade par une révolution, verrait-elle avec plaisir qu'on lui intentât des actions de ce genre?

Mais il y a, relativement à l'Espagne, un fait récent et tout semblable au cas actuellement traité au Vénézuéla.

« Au mois d'août 1851 (et notez qu'ici le cas est plus grave) on apprenait à la Nouvelle-Orléans qu'on avait exécuté à la Havane cinquante hommes faisant partie de l'expédition de Lopez. Une émeute a lieu: la bannière espagnole est insultée; des offenses sont faites au consul de S. M. C.; les propriétés de plusieurs sujets espagnols sont détruites.

« Le ministre d'Espagne réclame du gouvernement de Washington et, dans sa note du 11 octobre, s'exprime ainsi:

« Informé des événements, le gouvernement de S. M. a donné au soussigné l'ordre d'insister sur la demande qu'il fait de nouveau, au nom dudit gouvernement, d'une satisfaction complète pour les graves insultes faites au drapeau espagnol et au consul de S. M. à la Nouvelle-Orléans, comme aussi sur la demande d'indemnités aux Espagnols résidant en cette ville pour les pertes que leur a fait éprouver une foule furieuse et désordonnée. »

L'habile homme d'Etat et diplomate, Daniel Webster, qui occupait alors le poste de ministre des affaires étrangères, répondit en alléguant les mêmes principes que nous avons invoqués, et dans sa note du 13 novembre il disait entre autres choses:

« Il n'est pas de pays où le peuple ne se mutine, où n'éclatent parfois les violences populaires, outrageant les lois, foulant aux pieds les droits des citoyens et des particuliers, et quelquefois des employés publics et des agents des gouvernements étrangers, qui ont droit à une protection toute spéciale. En pareil cas, la foi publique et l'honneur national demandent non seulement la condamnation de ces outrages, mais encore le châtement de ceux qui en sont les auteurs, TOUTES LES FOIS QU'IL SERA POSSIBLE DE LES LIVRER A LA JUSTICE, et qu'en outre il soit donné pleine satisfaction, quand le gouvernement y est obligé, suivant les principes généraux du droit, la foi publique et les stipulations des traités.

« Le soussigné regrette sincèrement qu'il y ait eu quelque mauvaise intelligence entre M. Calderon et les employés de ce gouvernement au sujet de cette malheureuse et désagréable affaire; mais le gouvernement, en manifestant sa bonne volonté et sa détermination de faire tout ce qu'une nation amie a le droit d'attendre d'une autre dans des cas de ce genre, a déclaré que les droits du consul espagnol, fonctionnaire public, résidant ici sous la protection des Etats-Unis, sont entièrement différents de ceux des sujets espagnols qui sont venus en ce pays se mêler à nos concitoyens et faire leurs affaires particulières. Le premier peut réclamer une indemnité spéciale; les seconds n'ont droit qu'à la protection due à nos nationaux.

« Bien que les pertes des particuliers espagnols soient très sensibles, il est connu que plusieurs citoyens américains ont éprouvé des pertes égales pour la même cause; et ces particuliers, sujets de S. M. C., venus volontairement résider dans les Etats-Unis, n'ont assurément pas de sujet de plainte, s'ils sont protégés par les mêmes lois et les mêmes tribunaux que nos nationaux. »

Ainsi donc, M. Webster, par considération pour l'Espagne, et bien qu'il ne trouvât pas de précédents qui obligeassent les Etats-Unis à agir de la sorte, consentit à indemniser le consul de S. M. C., mais il n'accéda pas aux réclamations du ministre espagnol en faveur des sujets de sa nation. Le ministre ni son gouvernement n'insistèrent pas sur leur demande.

Mais il y a plus encore: il existe au Vénézuéla un acte législatif qui consacre les principes généraux établis par les commentateurs du droit des gens, principes admis par toutes les nations: en 1854, le Congrès lança un décret établissant qu'aucun étranger n'a la faculté de réclamer du gouvernement légitime de la République, par voie d'indemnité ou de dédommagement, pour les dommages et préjudices que pourront éprouver ses intérêts par suite des commotions politiques ou toute autre cause, quand ces

dommages et préjudices n'auront pas été causés par les autorités légitimes; le droit étant toujours conservé de poursuivre un tiers pour toute espèce d'indemnités, conformément aux lois communes et dans les cas prescrits par elles.

Ainsi donc, les Espagnols, en allant au Venezuela, non seulement ont connu et peuvent connaître la situation qu'ils vont occuper, par ce qui a rapport aux principes généraux du droit des gens, mais encore la déclaration expresse d'une loi émanée des Chambres législatives de cette République.

Les principes que nous avons exposés sont si justes et si bien admis, que dans le traité conclu entre le Danemarck et le Venezuela (traité sur le point d'être ratifié par le gouvernement de cette nation), ils sont reconnus d'une manière expresse et concluante. Ils ont été proclamés à haute voix par les chancelleries russe et autrichienne.

Nous connaissons de réputation l'honorable M. Romea, ministre d'Espagne accrédité auprès du gouvernement vénézuélien; nous savons qu'il est intelligent, habile et plein de mérite, et nous ne pouvons croire qu'il aille traiter une République américaine comme les grandes puissances n'osent pas aujourd'hui traiter les hordes sauvages du Liban.

La mission des représentants de l'Espagne dans l'Amérique latine doit être toute de conciliation; il convient à la Péninsule, comme aux jeunes Etats de l'Amérique, de resserrer leurs relations, de vivre en parfait accord comme les membres d'une même famille. L'Espagne, quoique toujours héroïque, est relativement faible en Europe, et ne doit pas établir dans le Nouveau-Monde de précédents qui pourraient lui être funestes sur le continent.

Ce qui se passe aujourd'hui entre le gouvernement du Venezuela et le ministre d'Espagne, ainsi que d'autres faits de même nature, qui ont lieu dans les autres Républiques d'Amérique, rend plus évident la nécessité de créer en Europe un journal écrit en français, qui, traitant de tout ce qui se rattache aux intérêts du Nouveau-Monde, fasse connaître les prétentions de la diplomatie européenne et anglo-saxonne, invoque les principes du droit pour combattre ces prétentions, et soutienne avec courtoisie, mais avec énergie, les droits des nations de l'Amérique latine.

Dès le mois de mars, nous nous sommes adressés aux divers gouvernements américains pour leur présenter un vaste projet de défense permanente de notre Amérique.

Nous avons reçu des réponses favorables. Qu'on adopte notre plan ou un autre semblable, qu'on mette, enfin, à exécution l'idée que nous avons indiquée, et peu importe que nous soyons ou non appelés à remplir une tâche aussi importante. Il nous restera du moins l'honneur d'avoir été les premiers à donner une forme à une idée admise, il y a plusieurs années, par quelques illustres Américains.

II

Le 31 octobre de la même année 1860, nous publiâmes dans le *Nord* et dans le *Constitutionnel* l'article suivant :

Le Venezuela, comme toutes les autres Républiques de l'Amérique latine, a reçu comme des frères les Espagnols qui sont venus sur notre continent. Les lois de ce pays sont si favorables aux étrangers, le sol américain est si fécond, que les milliers d'Espagnols qui sont venus chercher fortune au Venezuela, ont réalisé leurs desirs.

D'après l'aveu du ministre espagnol accrédité auprès de la République, « les milliers d'Espagnols qui ont abordé sur les côtes vénézuéliennes y ont vécu heureux pendant longtemps. » Mais voici qu'éclate une révolution dans laquelle prennent part, en faveur du gouvernement ou des factieux, quelques Espagnols; les factieux poursuivent ces honnêtes étrangers en assassinant plusieurs, pillent leurs propriétés, etc. Alors M. le ministre de Sa Majesté Catholique réclame du gouvernement du Venezuela que les criminels soient châtiés et que le Trésor public paye de fortes indemnités aux Espagnols qui ont éprouvé des dommages. Il faut noter que M. le ministre espagnol déclare dans sa note datée de Caracas, 10 septembre, que parmi les *étrangers*, les *Espagnols seuls ont été l'objet de la haine brutale d'une*

PARTIE DU PEUPLE VÉNÉZUÉLIEN.

Le gouvernement du Venezuela veut bien châtier sévèrement les criminels, il consent à payer des indemnités aux Espagnols qui auront éprouvé des dommages et préjudices causés par les autorités légitimes; mais il ne saurait consentir à payer des indemnités pour les dommages que les bandes de factieux peuvent avoir occasionnés à ces Espagnols.

Les négociations venaient à peine d'être ouvertes, quand

M. le ministre d'Espagne demande ses passeports et quitte le Venezuela, d'où résulte que les relations entre l'Espagne et le Venezuela, sont dans un état voisin de la guerre, car plusieurs vapeurs de guerre espagnols sont venus mouiller dans le port de la Guaira.

Disons, seulement en passant, deux mots sur l'importante question du Droit des gens que soulèvent les réclamations de M. le ministre espagnol, — question qui a été traitée avec une très grande habileté par l'intelligent ministre des affaires étrangères du Venezuela, M. de las Casas. Tous les commentateurs de Droit, Grotius, Vattel, Klüber, Wheaton, Rutterforth, Hefter, etc., soutiennent ce grand principe : que les gouvernements légitimes ne sont pas obligés de payer aux étrangers des indemnités pour les dommages et préjudices que peuvent leur causer les rebelles. En d'autres termes, ils soutiennent que l'étranger ne peut avoir plus de droits que les nationaux¹.

Quant au droit coutumier, les précédents qu'il fournit en grand nombre confirment le principe ci-dessus établi; en 1850, des indemnités étaient demandées à la Toscane et à Naples pour les préjudices qu'avaient éprouvés les étrangers par suite de la répression des soulèvements. Les gouvernements d'Autriche et de Russie firent alors valoir ce principe, alléguant que s'il n'était pas pratiqué, les Anglais (c'étaient eux qui réclamaient) arriveraient à se trouver en tous lieux dans une situation exceptionnelle et véritablement privilégiée; que l'indépendance des nations serait ainsi atteinte; que l'exercice du droit et du devoir sacrés de la conservation serait entravé; que ce serait une autorisation à demander réparation pour tous les cas fortuits; que l'étranger serait placé au-dessus de toutes les lois qu'il a reconnues en entrant volontairement dans la nation; que son admission deviendrait partout une calamité; que les révoltes seraient ainsi encouragées, et que l'on obtiendrait ce funeste résultat de voir les privilégiés spéculer sur elles.

Tels sont les termes qu'employait le comte de Nesselrode, pour soutenir les prérogatives des Etats faibles en s'adressant, en 1850, au baron de Brunnow, représentant de la Russie à Londres.

Au mois de juin 1850, toujours à propos de la même question, lord Palmerston, répondant à une interpellation, disait en pleine Chambre : « L'honorable orateur suppose que le gouvernement de la reine a établi en principe que le gouvernement anglais demanderait des indemnités pour tout dommage ou toute perte qu'un sujet anglais éprouverait en Grèce ou tout autre pays par suite de rassemblements tumultueux, de troubles ou autres causes de ce genre. *Il n'est pas possible de soutenir que les étrangers aient droit dans tous les cas à être indemnisés par le gouvernement du pays dans lequel ils ont subi des préjudices ou des offenses.* »

Dans la session du 17 juin 1850, lord Stanley disait à la Chambre des communes : « Je ne crois pas qu'un gouvernement soit obligé, dans toute la rigueur du mot, d'indemniser les étrangers qui ont souffert par force majeure. Tout ce qu'un gouvernement doit faire dans de pareilles circonstances, c'est de protéger, autant qu'il le peut, contre les pertes et les violences, ses nationaux et les étrangers résidant sur son territoire. »

M. le baron Gros, à l'époque des réclamations de dom Pacifique, écrivait de Grèce, où il était accrédité comme ministre, soutenant ce principe.

En 1851, lors de la seconde invasion de Lopez à Cuba, 50 Nord-Américains furent fusillés dans cette île; la nouvelle de ce fait causa une vive irritation aux Etats-Unis et dans la Nouvelle-Orléans; plusieurs Espagnols furent blessés, le drapeau espagnol fut insulté, on outragea le consul de S. M. C., le consulat fut attaqué et on détruisit les propriétés de plusieurs citoyens espagnols.

Le ministre de S. M. C. à Washington réclama des indemnités. Le ministre des affaires étrangères, M. Webster, répondit, dans sa note en date du 13 novembre 1851, qu'il n'y avait aucune raison pour fonder ces réclamations, puisque les étrangers, en venant sur le territoire de l'Union, venaient se confondre avec les nationaux, venaient faire leurs affaires particulières, et étaient soumis aux mêmes lois et aux mêmes tribunaux que les citoyens nord-américains. Le gouvernement des Etats-Unis, par déférence pour l'Espagne, accorda seulement une indemnité au consul espagnol.

Le ministre espagnol, après avoir reçu des instructions

1. Les Vénézuéliens n'ont jamais été indemnisés à cause de dommages éprouvés comme conséquence d'une révolution.

de son gouvernement, répondit au ministre des affaires étrangères des Etats-Unis, en date du 19 avril 1852, que le gouvernement de la reine agréait les principes invoqués par le cabinet de Washington.

Ce principe, que le gouvernement d'une nation n'est pas obligé de payer des indemnités aux étrangers pour les préjudices que ceux-ci peuvent souffrir de la part des factions, a été reconnu par les traités conclus entre le Venezuela et les Pays-Bas, en 1855; entre le Venezuela et la Sardaigne, en 1858; entre le Venezuela et les villes hanséatiques de Hambourg, Brême et Lubeck, le 31 mars 1860, entre le royaume d'Italie et le Venezuela, en 1861.

Le traité de paix et d'amitié conclu en 1845 entre le Venezuela et l'Espagne porte au paragraphe 11 de l'article 13 : « Les Vénézuéliens en Espagne et les Espagnols au Venezuela pourront librement posséder toute espèce de biens, meubles et immeubles, avoir des établissements de toute sorte, exercer toute espèce d'industrie et de commerce en gros et en détail; seront considérés dans chaque pays comme sujets nationaux ceux qui s'établiront ainsi, et comme tels, soumis aux lois du pays dans lequel ils résideront, posséderont ou exerceront leur industrie ou leur commerce; ils pourront intégralement retirer leurs valeurs du pays, en disposer, succéder par testament ou *ab intestat*, le tout dans les mêmes termes et sous les mêmes conditions que les nationaux. » Ces stipulations ont été fidèlement observées par le gouvernement du Venezuela, et il n'y a aucun droit pour que l'on veuille établir aujourd'hui dans cette République un principe repoussé par l'Europe et les Etats-Unis, et qui, portant atteinte aux droits des nations faibles, deviendrait un funeste précédent pour l'Espagne, car elle est relativement faible en Europe, et elle a eu dans le siècle présent, terme moyen, une insurrection tous les dix ans.

Nous désirons ardemment que la question qui divise l'Espagne et le Venezuela se termine d'une manière pacifique, car la Péninsule et les Etats de l'Amérique latine, appartenant à la même race, ayant même idiome, même religion, même mission, doivent vivre unis par d'indissolubles liens. L'Espagne est héroïque, et n'exigera pas d'un Etat faible ce qu'elle n'a pas cru juste d'exiger de l'union de l'Amérique du Nord.

J. M. TORRES CAICEDO.

(A suivre.)

Politique Sud-Américaine.

LE JOURNAL « L'AMÉRIQUE. »

Nous sommes forcés d'adresser quelques paroles aux rédacteurs du journal *L'Amérique*, organe très accentué de la République de Venezuela et du président Guzman Blanco, en Europe.

Nous sommes très flattés que notre confrère se soit manifesté d'accord avec nous sur certaines affaires sud-américaines. Il a bien voulu transcrire dans ses colonnes quelques-unes de nos appréciations en les appuyant chaudement.

Il y a une question, cependant, qui nous sépare profondément : sur laquelle *L'Amérique* n'entendra jamais raison, nous sommes convaincus, telle est la passion, le parti pris, avec lequel il l'envisage. Nous voulons parler de la guerre du Pacifique et de la solution à donner à cette question, que toute l'Amérique est intéressée à faire disparaître, comme un malheur commun, comme un problème dont la solution est indispensable pour la prospérité future du continent.

L'Amérique veut bien arriver là, mais au moyen d'une coalition armée de toutes nos républiques contre le Chili, propagande insensée qui, heureusement, n'a pas la moindre probabilité, ni d'être prise en considération.

Sous plusieurs points de vue, le Chili fait honneur à notre continent et mérite bien d'être pris comme modèle par tous ceux, en Europe comme en Amérique, qui aspirent pour leur patrie le plus haut degré de perfection et de moralité administrative.

Relativement à la malheureuse guerre contre le Pérou et la Bolivie, nous ne reviendrons pas sur les fautes, sur les excès, sur l'acharnement de cette lutte fratricide; car les Chiliens, les Péruviens et les Boliviens sont des frères, dans les gloires, dans les efforts, dans les triomphes du passé, et nous sommes sûrs que l'avenir réserve à ces nations, nées ensemble à la liberté, des jours de paix et de fraternelle solidarité

pour les campagnes fécondes du travail et du progrès de l'Amérique.

Mais notre confrère, disons-nous, n'entend pas raison sur ces questions, et, un peu logiquement, avouons-le, voyant la République Argentine resserrer chaque fois plus ses liens d'amitié avec le Chili, manifeste son mécontentement et fait tout le tort possible à la Confédération de la Plata qui fait honneur, elle aussi, par ses progrès et par ses victoires journalières dans l'arène du travail et du perfectionnement administratif, à la partie latine de notre vaste et splendide continent.

Naturellement, *L'Amérique* devant nos nouvelles et nos appréciations justes et véridiques sur la République Argentine, bien flatteuses pour ce pays, heureusement pour cette nation et pour les nations voisines, ne cache pas son mécontentement de nous voir persister dans cette voie d'impartialité et de justice.

L'Amérique a déduit de nos paroles, au sujet de la question des Missions entre la République Argentine et le Brésil, que nous avons affirmé que cette République est aujourd'hui la première puissance militaire sud-américaine. Elle l'est peut-être, mais nous ne l'avons pas dit. *L'Amérique* se trompe; il n'est pas entré dans nos vues de faire politique de guerre, surtout ici, en Europe, dans cette arène neutre, dans laquelle nous ne devons pas, nous autres Américains, apporter nos rancunes, nos divisions et nos intransigeances; nous n'avons fait que reproduire le discours de l'éminent patriote, le conseiller Silveira Martins, sénateur, ex et futur ministre, un des chefs du parti libéral, qui fit preuve de son amour de la patrie en démontrant au pays, au sein du parlement, l'infériorité de la flotte et de l'armée brésilienne dans l'hypothèse d'une guerre avec les Argentins. Nous n'avons fait que reproduire ce discours en ajoutant le chiffre réel des éléments de guerre avec lesquels on peut compter actuellement à la Plata.

Nous ne pensons pas que *L'Amérique* ait la prétention de savoir plus long sur les éléments de guerre du Brésil que le sénateur Silveira Martins, qui, s'inspirant exclusivement des intérêts de son pays, eut le patriotisme et le courage de se placer, devant ses concitoyens, à la hauteur de l'homme éminent qui en 1870, dans le parlement français, eut l'audace glorieuse de dire de cruelles vérités et de faire des efforts inouïs pour prévenir la folie de la guerre qui, dans certaines circonstances, ne prépare que le désastre et la mutilation douloureuse et nécessaire de la patrie.

Par conséquent, *L'Amérique* a tort d'être plus royaliste que le roi.

Laissons donc de côté les forces militaires du Brésil et de la Plata; — ne parlons plus de guerre, puisqu'il ne s'agit plus de guerre, heureusement pour tout le monde; — la question des Missions sera liquidée prochainement, non par les armes, mais par les arguments de la raison et sous les inspirations fécondes de la paix et de la concorde.

Nous finirons cette explication provoquée par les appréciations erronées de notre aimable confrère, en le priant d'examiner avec plus de soin, avant de les publier, l'exactitude de certaines nouvelles à sensation, dont la gravité n'échappera à personne.

Nous lisons dans *L'Amérique* du 10 de ce mois :

« Au Brésil, les justes récriminations de Rio Grande font craindre un mouvement hostile à l'empire. Du reste, si un conflit venait à avoir lieu avec la République Argentine nous doutons fort que Rio-Grande consentit à marcher pour le Brésil. D'après des discours prononcés dans plusieurs villes on ne voit que trop bien que le peuple se joindrait aux Argentins qui trouveraient ainsi un secours utile dans la partie même de l'empire qu'ils auraient eu le plus à craindre. »

Rien n'est plus inexact.

Les Rio-Grandenses sont avant tout des gens d'honneur et ils ne choisiraient certainement pas l'émergence d'une guerre nationale pour s'insurger contre le drapeau de la patrie.

Au Rio-Grande les idées démocratiques font leur chemin et l'avenir nous réserve un avenir pas trop lointain, la réorganisation de la République du Rio-Grande et, peut-être, sa réunion aux Etats de la Plata. On a déjà commencé par accéder à quelques exigences des Rio-Grandenses; ils ont déjà une loi douanière spéciale; ils demandent et ils obtiendront bientôt une organisation provinciale de milices, indépendante du système général de l'organisation militaire du reste de l'Empire, et c'est ainsi, peu à peu, insensiblement que Rio-Grande prépare son émancipation et son indépendance.

Il y a loin, cependant, de cette évolution à une défection

devant l'ennemi comme celle que *L'Amérique* annonce à ses lecteurs.

Nous voulons, avant tout, le triomphe de la vérité; c'est notre devoir et ce sera toujours notre gloire.

PEDRO S. LAMAS.

Notice géographique, économique et industrielle sur les États-Unis de Colombie.

(Suite et fin.)

Fabrication de tissus de laine.

Il n'y a encore qu'une seule fabrique de tissus de laine, qui est établie à Bogota; elle n'a qu'un très petit nombre de broches et de métiers et ne produit que des articles grossiers à l'usage des classes pauvres. On croit que son propriétaire, qui est riche et ami du progrès, se propose de l'agrandir et de faire venir d'Europe ou des États-Unis tout le matériel nécessaire.

Dans tout l'intérieur, et principalement dans la région Sud, on fabrique une grande quantité de chapeaux de paille, connus dans le commerce sous le nom de *panamas*. Les qualités communes sont portées par les gens du pays, qui hors des villes ne connaissent presque pas d'autres coiffures; la majeure partie des chapeaux fins et demi-fins s'exporte.

A Bogota et dans toutes les villes et villages, la fabrication des cigares emploie un très grand nombre d'ouvriers des deux sexes; ils sont presque tous consommés sur les lieux; cependant, il en est exporté à l'étranger et surtout à Panama.

Industrie indienne.

Les Indiens des États de Boyaca, Cundinamarca et Santander exercent diverses industries, dont l'importance vaut la peine d'être signalée. Avec les métiers et les procédés qui leur ont été légués sans doute par leurs ancêtres d'avant la conquête, et auxquels il n'a été apporté aucun perfectionnement, ils préparent, cardent, teignent, filent et tissent la laine, le coton, les fibres de l'agave et de plusieurs autres plantes textiles; tannent, corroient et apprêtent les peaux de bœufs, de veaux, de moutons, de chèvres, cerfs, etc., et, de tous ces articles manufacturés, ils fabriquent ce qui est nécessaire à leurs besoins, à leurs échanges et à leur commerce. Un Colombien très versé dans toutes ces questions économiques a consigné dans un compte rendu de la dernière exposition de Bogota quelques renseignements intéressants, dont voici le résumé :

L'industrie indienne est bien représentée : elle a exposé une collection variée de toiles diverses en coton, de tissus en laine d'objets manufacturés en fibres végétaux et en cuir; ce sont les ouvrages des classes indigènes les plus pauvres et les plus ignorantes du pays. Les principaux articles qui composent cette exposition sont : des sacs à grains et autres, des cordes, des sanglès, des filets, des chaussures (*alpargatas*), etc., en agave; des toiles et étoffes pour habillements, des tentes, des nappes et serviettes, des courtespointes, des hamacs, etc., en coton, et, en laine, des couvertures, des *ponchos* (espèce de caban carré ayant une fente au milieu pour y passer la tête et fort en usage), des coupons de pantalons, des espèces de jupons dits *chircate*; des cuirs tannés et corroyés, des basanes, des parchemins et des peaux apprêtées de chèvres, de cerfs et de chamois, etc.; et enfin des licous, brides, selles et toutes sortes de harnachements pour les chevaux et les bêtes de somme. Quelques-uns de ces nombreux et divers articles sont remarquables par le brillant des couleurs et le fini des ornements faits à la main.

Suivant des données dignes de foi, la valeur totale des articles ci-dessus mentionnés qui sont apportés dans les principales villes de Cundinamarca et de Santander, et y sont vendus, atteint le chiffre de 5 millions de piastres ou 25 millions de francs, dans lequel Bogota seule entre pour 8 millions de francs, et on doit évaluer à une somme égale les articles de même origine consommés dans les États où ils sont fabriqués. Ainsi la fabrication indienne des ouvrages en laine, coton, agavé et cuirs représente 50 millions de francs.

Produits naturels et cultivés du sol.

Les États-Unis de Colombie, par leur position géographique et leur configuration topographique, qui leur assu-

rent tous les avantages des différents climats du globe, sont une des contrées les mieux partagées en productions de toute espèce; on y trouve toutes celles des tropiques, aussi bien que celles des pays tempérés, dont les principales sont : le quinquina, le café, le tabac, le cacao, la canne à sucre, la vanille, l'indigo, le caoutchouc, l'ivoire végétal; une grande variété de résines, de gommes, de plantes et graines tinctoriales et médicinales, des bois d'ébénisterie et de construction, des plantes textiles, telles que l'agave, l'aloès et le sparte, le froment et toutes les autres céréales; le riz, le maïs, le manioc, les pommes de terre; tous les légumes et tous les fruits des terres chaudes et tempérées.

Produits miniers.

La Colombie renferme d'immenses richesses minérales : l'or y est répandu, soit à l'état de pépites et de poudre dans les lits anciens et actuels des rivières, soit en filons et veines dans les montagnes; les mines d'argent pur ou mélangé à l'or et surtout au plomb y abondent; on y rencontre aussi le platine, le cuivre et le zinc; quant à la houille et aux minerais de fer, ils y forment d'inépuisables dépôts dans presque tous les États.

Salines.

Nous devons également mentionner l'existence de riches salines exploitées pour le compte du gouvernement, qui produisent annuellement 160,000 quintaux métriques de sel, et plusieurs mines d'émeraudes dont une seule est exploitée aujourd'hui : elle appartient à la nation et est affermée 80,000 francs à une compagnie.

Ayant reçu la promesse de quelques renseignements statistiques authentiques, récents et inédits, sur quelques nations américaines, nous croyons devoir retarder la publication de la suite de notre travail sur la statistique comparée des pays latino-américains dont nous avons publié le premier article dans le premier numéro de la *Revue*.

P.-S. LAMAS.

Courrier d'Amérique.

République Argentine. — Le gouverneur de la province de Buenos-Ayres, le docteur Dardo Rocha, nous donne chaque jour de nouvelles preuves de son intelligente activité dans l'administration de cette province, la plus peuplée et la plus progressive de la République Argentine.

Il vient de soumettre au Corps législatif plusieurs nouveaux projets de loi.

L'un de ces projets a pour but la création de onze villes dans les départements de la frontière, c'est-à-dire, à Carué, Guamini, Lavalle, Lincoln, Castelli, etc.

Le gouvernement, afin d'encourager et protéger le développement de ces nouveaux centres de population, achète, par expropriation, les terres environnant les nouvelles villes et les vend ensuite, donnant la préférence pour la moitié aux fils du pays et pour l'autre moitié aux émigrants étrangers. Le prix sera versé au Trésor public en cinq annuités.

— Le gouvernement national a proposé aux Chambres l'organisation à Paris d'une exposition permanente des produits agricoles du pays.

L'idée est excellente, et nous sommes convaincus que les résultats seront très rémunérateurs. Tout dépend du local et de l'organisation de cette exposition. Il faut avant tout choisir un vaste magasin, au centre de Paris, dans un rez-de-chaussée, largement ouvert au public. Nous conseillerons d'annexer à l'exposition un salon de lecture et une petite bibliothèque qui réunirait, en dehors de cartes, plans, vues, etc., les principaux livres écrits sur le pays en français, anglais, allemand et espagnol.

La somme demandée au Congrès pour l'installation n'est pas suffisante et encore moins celle pour l'entretien mensuel; il faudrait deux fois et demie cette somme.

Il y a quelques mois, le gouvernement brésilien voulut organiser une exposition permanente à Paris des produits agricoles de l'empire. Du budget fait à Paris pour réaliser ce projet il résulta la nécessité d'employer une somme de 15 à 20,000 dollars et de 500 à 600 dollars mensuels, tout au moins. La légation brésilienne s'adressa au gouvernement français qui accorda la libre entrée des produits à la condi-

tion que les droits douaniers d'importation seraient payés dans le cas où ces produits seraient vendus en France. L'idée de l'exposition brésilienne n'a pas été réalisée.

Nous espérons que le gouvernement argentin n'abandonnera pas son projet; notre opinion est, cependant, que s'il s'agissait d'un simple dépôt d'échantillons dans un local quelconque qui ne soit pas un vaste local, spécialement destiné à cet objet, situé sur un des grands boulevards, dans l'avenue de l'Opéra ou autre grande rue centrale, ce serait du temps et de l'argent perdus.

— Nous lisons dans la *Nacion* du 7 juillet.

« Centenaire de Rivadavia — Nous avons reçu le livre du centenaire de Rivadavia que M. le docteur Andrés Lamas avait pris à sa charge d'écrire avec la collaboration de MM. Enrique S. Quintana, Adolfo Lamarque et Angel Carranza. C'est un magnifique volume in-folio, avec de riches illustrations, précédé d'une introduction de M. Lamas et accompagné de tous les documents relatifs à cette grande commémoration.

« L'introduction de M. Lamas est un travail digne du grand citoyen auquel elle est destinée; elle a une importance capitale comme ouvrage de nouveauté historique et de philosophie politique.

« Notre rédaction s'occupera de ce livre monumental, dont la publication constitue un événement. »

— La mission Fontana, organisée par le gouvernement national pour chercher les restes de Crevaux et de ses malheureux compagnons, est partie dans un navire de guerre argentin qui la conduira jusqu'au Chaco.

— L'exposition de Queretaro a eu un tel succès qu'on espère que sa durée sera prolongée.

— Un projet vient d'être soumis par un député au Congrès national pour le rachat du chemin de fer central (entre Rosario et Cordoba). Par ce projet, le gouvernement serait autorisé à émettre 11.000.000 de dollars en fonds publics de 5 % d'intérêt et 1 % d'amortissement.

— Le grand jury de l'exposition continentale continuait à se réunir sous la présidence du docteur Andrés Lamas. Voici quelques-unes des médailles d'or décernées par le jury.

A la République du Paraguay, pour l'herbe mate.

A la République de Venezuela pour le cacao de Caracas.

A l'empire du Brésil, pour ses cafés.

A la République de Bolivie, pour la quinine.

A la province de Pernambuco, pour ses cotons.

A la République de l'Uruguay, pour la conservation et les extraits de viande et pour autres progrès.

Les guanos et les salpêtres de Antofagasta, Mejillones et de Tarapaca figurent dans la section du Chili; cependant, les prix accordés à ces produits allaient être décernés par le jury aux villes de Antofagasta, de Mejillones et de Tarapaca, tranchant ainsi une question dont le fond politique ne pouvait pas être pris en considération par une commission qui représente un concours exclusivement de progrès et de travail.

— Le sacre de M^{sr} Matterna, nonce du Pape, comme archevêque de Irenopolis avait eu lieu à Buenos-Aires avec grand éclat.

— La clôture de l'exposition continentale était annoncée pour le 24 juillet. On annonçait également la réouverture du palais en décembre comme foire publique.

Brésil. — Le ministère Paranaqua commençait à préparer les projets de loi, de conformité à son programme de gouvernement, pour être soumis au Parlement.

La réforme de la loi électorale était à l'ordre du jour; — le ministre de l'intérieur, le sénateur Leao Velloso, était chargé de rédiger le projet de loi respectif.

— Le Sénat brésilien, dans sa réunion du 12 juillet, s'était occupé encore de l'affaire internationale des Missions. Le baron de Cotegipe et M. Saraiva avaient pris successivement la parole pour engager le gouvernement à se méfier de la politique argentine; selon ces messieurs, le vœu le plus ardent de la grande République de la Plata est la réorganisation de l'ancienne vice-royauté de Buenos-Aires, c'est-à-dire, l'annexion du Paraguay et de l'Uruguay à la Confédération Argentine. Ces mêmes sénateurs ont dénoncé l'existence de traités d'alliance entre la Confédération, l'Uruguay et le Paraguay.

Nous ne croyons pas que ces discours produisent dans l'Empire le résultat de soulver l'opinion publique, dont le bon sens lui conseille de se préoccuper plus des dangers de l'intérieur du pays que des dangers du dehors, qui n'existent pas pour le Brésil, à moins qu'il veuille les chercher en provoquant des conflits et en voulant intervenir dans des questions qui regardent avant tout les Républiques,

aujourd'hui indépendantes de la tutelle du Brésil, l'Uruguay et le Paraguay, dans leurs rapports avec la Confédération Argentine.

Le sénateur Silveira Martins profita de l'occasion pour demander pour sa province, le Rio-Grande, le service militaire obligatoire.

— L'exposition d'anthropologie devait être inaugurée le 29 juillet à Rio-de-Janeiro.

— Le 14 juillet, la presse brésilienne a été unanime à commémorer, — par des éditions spéciales et par des articles littéraires pleins d'enthousiasme pour le fait glorieux et si fécond pour la liberté universelle de la prise de la Bastille, — le grand jour de la France et de la démocratie.

Dans le *Globo* de Rio-de-Janeiro nous avons lu avec plaisir, sur ce sujet, deux articles qui méritent d'être signalés; — l'un de M. Bocayuva, l'éminent littérateur et journaliste brésilien, et l'autre de M. José Avelino Gurgel do Amaral, avocat, ancien député et écrivain des plus corrects de l'Empire.

— On dit que M. Calado, ministre du Brésil en Chine, a signé un traité pour l'émigration de 150 mille coolies dans un bref délai. Si cette nouvelle se confirme, elle signifierait de la part du gouvernement brésilien la résolution de renoncer aux efforts pour attirer l'immigration européenne. L'Européen qui lutte aujourd'hui avec la concurrence du travail des esclaves au Brésil aurait devant lui un concurrent encore plus redoutable: le Chinois! L'opinion a été toujours très divisée à ce sujet au Brésil; on soutient que depuis le San Francisco jusqu'à l'Orénoque, c'est-à-dire dans la zone torride, l'immigration et le travail des Européens est impossible. Reste à savoir si l'Angleterre permettra la mise à exécution du traité qu'on dit avoir été signé par M. Calado à Pékin.

Chili. — M. Domingo Godoy a été nommé ministre plénipotentiaire près le gouvernement de l'Équateur. M. Domingo Gana a été désigné pour remplir les mêmes fonctions au Mexique.

— Un télégramme de Valparaiso du 10 juillet, arrivé à Buenos-Aires, nous annonce une forte opposition de la part du Sénat à certaines mesures du gouvernement. Il paraît que le ministère désire faire évacuer la ville de Mollendo par les forces du Chili; le Sénat est loin d'approuver une semblable mesure, qui ferait croire à la retraite d'une armée victorieuse devant un ennemi qu'on dit être impuissant.

— Un navire ayant à bord le lieutenant Bove et l'expédition scientifique argentine a fait naufrage au cap Horn. Une barque anglaise les a sauvés.

Colombie. — Le président Yaldia continue à gouverner le pays constitutionnellement; les craintes d'une guerre avec l'Équateur se sont complètement évanouies. — L'accord entre le ministère et le Sénat était rétabli; Sarmiento a été nommé commandant général de l'armée nationale.

— Les ingénieurs français envoyés par la société Marseillaise de Paris pour explorer les riches mines de Panama, se trouvaient déjà dans le pays; — les travaux allaient commencer bientôt sous la direction du minéralogiste M. de la Bouglise. — Ces mines furent achetées par la société Marseillaise pour la somme de 7 millions de francs.

— On avait débarqué à Barranquilla une grande quantité de matériaux pour les chemins de fer de Girardot, Occident et Sabana.

— On travaille activement à la construction des chemins de fer d'Antioquia, Santander et Cauca.

— La section entre Caracoli et Guali du chemin de fer de La Dorada avait été ouverte au public.

— Un contrat pour l'éclairage électrique de la capitale avait été signé avec MM. J. N. et T. E. Abello.

— Le consul des Etats-Unis à Baranquilla avait demandé l'autorisation pour construire un tramway dans cette ville.

— Un journal économique, très intéressant, *El Comercio*, a commencé à paraître à Bogota.

Costa-Rica. — M. Prospero Fernandes a remplacé dans ses fonctions le président de la République dernièrement décédé.

République Dominicaine. — Les Israélites chassés de Russie et réfugiés aux Etats-Unis d'Amérique ayant adressé à l'ex-président de la République Dominicaine une lettre en lui faisant quelques questions sur la situation du pays et sur les facilités accordées aux émigrants, M. le général Lupéron leur adressa la réponse suivante:

Paris, 25 juillet 1882.

Monsieur,

Je viens de recevoir aujourd'hui même, à Paris, la lettre que vous m'avez adressée à Santo-Domingo le 18 avril 1882, ce qui vous expliquera le retard apporté à ma réponse.

Vous me demandez si la lettre adressée par M. le docteur Bétancés et par moi à MM. les barons de Rothschild leur fournissant des informations sur la République Dominicaine est authentique.

Oui, monsieur, elle est authentique.

Vous voulez savoir :

1° « A quel prix et sous quelles conditions vous et vos coreligionnaires pouvez acquérir des terres. »

Vous pouvez les acquérir de trois manières :

A. En cultivant des terres appartenant à l'Etat ; elles vous appartiendront en toute propriété.

B. On peut obtenir des terrains appelés « comuneros », c'est-à-dire appartenant en commun à plusieurs propriétaires ou à plusieurs familles, au moyen d'un fermage indéfini. Ce fermage s'obtient aujourd'hui pour des sommes insignifiantes. Un agriculteur cubain vient de signer un contrat par lequel on lui remet douze cavaleries de terres arables dans un des points les plus favorables à la culture de la canne, pour la somme de trois cents dollars par an. Une cavalerie équivaut à quatre-vingts hectares. Le contrat étant fait pour un temps indéfini au gré du fermier, il convient mieux parfois d'être fermier que propriétaire.

Et on peut enfin acheter des terres aux propriétaires actuels de gré à gré.

2° « S'il y a une loi sanctionnée garantissant l'exercice de votre culte. »

C'est la loi fondamentale elle-même, la Constitution, qui garantit l'exercice de tous les cultes. Il n'y a jamais eu dans la République le moindre différend suscité par la diversité des pratiques religieuses. Toutes les religions sont également respectées.

3° « Les israélites sont également protégés par le gouvernement et aussi bien que les chrétiens, et ils jouissent des mêmes droits que ceux-ci devant la loi. »

Toute protection et tous droits sont accordés aux israélites. Ils jouissent de tous les droits donnés aux étrangers, s'ils veulent conserver leur nationalité, ou ils sont traités absolument comme les nationaux s'ils se font naturaliser. La République a, à l'étranger, de nombreux représentants — ministres et consuls — israélites ; notre gouverneur actuel de la province d'Azua est israélite, M. G. Marchena. Il est probable que dans le nouveau ministère, qui se forme en ce moment, il soit chargé d'un portefeuille.

Ainsi, si vous voulez accepter l'offre que vous font cordialement le gouvernement et le peuple dominicains, vous serez reçu dans la République comme des frères. Je ne doute pas que, par vos habitudes d'ordre, de travail et d'économie, vous ne puissiez contribuer grandement à la prospérité d'un pays prêt à vous accueillir avec la plus sincère hospitalité. Vous ne trouverez certainement pas dans le monde un champ d'expérience plus propre à prouver aux nations avancées que le peuple juif est capable autant que digne de contribuer au grand œuvre de civilisation si ardemment poursuivi par les hommes les plus intelligents et les meilleurs de toutes les races et de toutes les religions.

Cette lettre pourra vous servir, monsieur, pour vous présenter à M. le consul général de la République Dominicaine à New-York, qui, j'en suis certain, se fera un plaisir de vous fournir toutes les informations dont vous aurez besoin et de vous aider de toutes ses forces à réaliser votre projet. Je serai moi-même très heureux, une fois de retour dans mon pays, de vous faciliter, par tous les moyens en mon pouvoir, la manière d'y conduire vos coreligionnaires et de les établir, comme dans une nouvelle patrie, dans la République qui désormais leur est ouverte.

Agréé, monsieur, etc.

G. LUPÉRON.

Monsieur L. Landesberg,
American Hebrew Aid Society
15, State Street.
New-York.

— Le général Ulysse Hereaux a été nommé président de la République.

Mexique. — Le 21 juin dernier ont eu lieu à Mexico les fêtes annuelles commémoratives de la reddition de la ville aux troupes républicaines, commandées par le général Porfirio Diaz, après un siège de plusieurs mois. Cette victoire fut la dernière de la campagne mémorable contre l'impérialisme dans la patrie de l'immortel Juarez.

— Les progrès du Mexique ne se limitent pas aux grands travaux d'utilité publique, — chemins de fer, télégraphes, colonisation, etc. ; on se préoccupe beaucoup dans le pays de l'instruction publique : on l'encourage par tous les

moyens ; la distribution des prix aux élèves des écoles a eu lieu à Mexico le 19 juin, avec grand éclat, dans le théâtre d'Iturbide.

— La ville de Zacatecaz sera bientôt éclairée par l'électricité.

— Les écoles publiques de Vera-Cruz sont journellement fréquentées par 1,720 élèves.

— On attendait à Puebla l'arrivée de 100 jeunes filles françaises pour être employées dans la fabrique de tissus de soie de cette ville.

— On fait de grands préparatifs pour l'exposition minière qui doit se tenir à San Luis de Potosi en 1883.

— On attendait l'arrivée à Mexico de M. Fl. de Landero y Cos ancien ministre des finances ; on pense qu'il occupera bientôt une importante position dans l'administration du président Gonzalez.

— Le 25 juin, le ministre des affaires étrangères, M. Ignacio Mariscal, a donné un grand dîner au corps diplomatique résidant à Mexico, suivi d'une brillante réception.

— Les élections primaires de sénateurs et députés ont eu lieu le dimanche 26 de juin sans que le moindre trouble fût signalé dans le pays. Tous les programmes des candidats rivalisent par des engagements envers le pays de prêter toute leur attention aux améliorations matérielles et au développement du commerce, de l'industrie et de la colonisation.

— La ville de Mexico allait contracter un emprunt de 1.800.000 \$ destiné à la construction d'un pénitencier et aux travaux de canalisation pour les égouts et pavage des rues.

— La somme de \$ 7.500.000 (38 millions de francs) est destinée dans la présente année fiscale, selon le budget général, à la continuation des travaux publics ; dans cette somme ne sont pas comprises les subventions aux chemins de fer.

— Quelques journaux présentent la candidature du général Porfirio Diaz pour la prochaine élection présidentielle.

— MM. Kesel et de Gress viennent de s'entendre avec la municipalité de Mexico pour l'établissement d'un réseau téléphonique.

— On vient de découvrir à Tepuche, près de Matamoros, une montagne de fer aligiste (sesquioxyle) qui cube 52 millions de tonnes.

Uruguay. — Selon les dernières nouvelles, la légation italienne avait soulevé de nouvelles difficultés au gouvernement de l'Uruguay. On annonçait la démission du ministre des affaires étrangères comme moyen de donner satisfaction à l'Italie ; l'intervention du gouvernement argentin assurait à cette affaire une solution digne pour les deux pays.

— Le différend avec l'Espagne, qui a mis en danger pendant quelque temps le maintien des bonnes relations entre les deux nations, a disparu heureusement, selon les affirmations de nos correspondants. Nous ne connaissons pas encore les termes de l'entente entre le gouvernement et le ministre espagnol ; nous serions heureux de constater que cet arrangement n'a pas porté atteinte aux justes susceptibilités nationales de la République uruguayenne. Nous voulons la paix, le maintien des bonnes relations, le développement du commerce international, mais uniquement sur la base du respect mutuel des droits autonomes de nos nations américaines dans ses relations avec les gouvernements européens.

— La dernière révolte du colonel Perez a été totalement vaincue par les forces du gouvernement.

— On parlait d'un congé de quelques mois demandé par le président Maximo Santos.

— Le Corps législatif a été convoqué extraordinairement le 15 juillet pour s'occuper des affaires suivantes : budget de l'Etat, traité avec l'Espagne, loi sur la prescription des terres fiscales, organisation de la haute chambre de justice et arrangement avec les porteurs de titres de la dette nationale.

Venezuela. — Le 5 juillet ont eu lieu à Caracas les fêtes habituelles commémoratives des jours glorieux de cette République. Comme on sait, le président Guzman Blanco a laissé pour quelque temps le pouvoir pour se reposer, dit-on, de ses fatigues ; c'est donc le vice-président, le Dr Nicanor Broges, qui reçut les adresses du corps diplomatique et des hautes corporations de l'Etat.

— Nous trouvons dans l'*Opinion nacional* du 12 juillet un article éditorial, sous le titre *Cri de salut*, dans lequel on propose l'union, formant une seule et grande nation, des répu-

bliques suivantes : — Venezuela, Colombie, Equateur, Guatemala, Honduras, San-Salvador, Nicaragua et Costa-Rica.

— De grandes fêtes ont eu lieu à Coro en présence du général Guzman Blanco, pour inaugurer la statue du grand patriote, le maréchal Juan C. Falcon.

Courrier d'Europe.

Le président de la République a trouvé un successeur à M. de Freycinet : le sénateur inamovible Duclerc, homme politique, âgé de 70 ans, qui a gravi lentement les marches qui mènent au pouvoir et qui s'est acquis, par son honorabilité, par l'unité de sa vie, d'universelles sympathies, est l'actuel président du conseil et ministre des affaires étrangères.

Les autres nouveaux ministres sont MM. Fallières, Devès, Duvaux, Pierre Legrand.

M. Devès (portefeuille de la justice) a fait partie du ministère Gambetta; il avait alors le portefeuille de l'agriculture.

M. Tirard, un des membres du cabinet Freycinet-Ferry-Say, est entré aux finances.

Des anciens ministres, cinq ont continué à faire partie du gouvernement savoir: MM. Tirard, Mahy, Billot, Jauréguiberry, Cochery.

Le ministère Duclerc est un cabinet de conciliation, de fusion des gauches républicaines; il n'y a que l'extrême gauche qui a été exclue; aussi M. Clémenceau s'est déclaré immédiatement en opposition.

Le cabinet a déclaré que, dans la politique extérieure, le gouvernement s'inspirerait de la signification du vote du 26 juillet; ce vote a été interprété comme une résolution de la France de ne pas intervenir en Égypte sans l'appui et sans l'accord unanime de l'Europe.

— Les Chambres ont suspendu pour trois mois leurs sessions ordinaires.

— Du côté de l'Égypte, l'Angleterre triomphe sur toute la ligne.

L'audace anglicaine a réussi cette fois-ci d'une manière inattendue. — *Audaces fortuna juvat.* — Tout a plié devant cette audace.

Arabi-Pacha a été déclaré rebelle par le sultan; la Porte envoie ses troupes pour opérer en Égypte de concert et, dans certaine mesure, comme auxiliaires de l'armée britannique.

Comme conséquence de ce triomphe de la politique Gladstone, le ministère anglais vient de déclarer aux représentants du pays « qu'il croit impossible de regarder plus longtemps le rétablissement du *statu quo ante* comme le but définitif pour lequel les hostilités ont été commencées en Égypte. Un champ plus vaste, dit-il, est ouvert aux vues du gouvernement, mais il ne croit pas nécessaire de faire maintenant une déclaration à ce sujet. »

Donc, voilà ouverte et préparée pour l'Égypte, après la défaite certaine d'Arabi, une nouvelle ère politique, sous le protectorat et l'influence britanniques.

La France aura perdu, de ce côté, sur les bords du Nil, sa part d'intervention et de prépondérance effectives.

La France n'a pas risqué la partie, et n'a pas accompagné l'Angleterre dans le gros jeu de braver l'Europe comme l'a fait son ancienne alliée; elle ne saurait, aujourd'hui que l'audace triomphe, réclamer une part de ce triomphe auquel elle n'a pas contribué; elle a été prudente, elle a abandonné le tapis vert au moment où toutes les probabilités étaient contre la politique de l'intervention armée en Égypte sans le concert européen; elle s'est soumise d'avance aux conséquences de la prudence et de l'abstention systématiques.

Revue économique.

République Argentine. — On sait que le produit des sucreries dans les provinces de Tucuman et de Santiago del Estero, a augmenté extraordinairement dans les dernières années.

Voici quelques détails que nous empruntons au message que le président Roca a adressé aux Chambres, accompagnant le projet du budget général.

Santiago del Estero :

Production de 1880.	469.936 kilos.
— de 1881.	1.762.260 »
— de 1882. (calcul).	5.300.000 »

Tucuman :

Production de 1881	8.039.500 kilos.
— de 1882. (calcul).	12.600.000 »

On compte avec une production en 1883, entre ces deux provinces, de 20 mille tonnes. —

Dans les provinces de Salto et Corrientes et les Missions, on a commencé à cultiver la canne à sucre.

— 209.963 enfants assistent aux écoles publiques et particulières de la République.

Brésil. — Voici la situation exacte actuelle du réseau brésilien de chemins de fer. —

Chemins de fer en exploitation.	4.027 k. 394
— — en construction.	3.017 829
Total	7.045 223

Chemins appartenant à l'État :	
En exploitation	1.103 k. 533
En construction	1.066 188
Total	2.169 741

(a) Chemins garantis conformément aux lois des 12 septembre 1855, 26 août 1857 et 10 septembre 1873	
En exploitation	388 k. 259
En construction	280 232
Total	668 491

(b) Chemins garantis conformément à la loi du 24 septembre 1873 :	
En exploitation	636 k. 976
En construction	1.256 576
Total	1.893 552

Capitaux garantis (1.000 Reis 2fr. 50)	
(a) Reis :	78.055.468.322
(b) —	89.807.104.151
Total	167.862.572.473

Taux de l'intérêt :	
6 0/0 sur Reis	16.000.000.000
7 0/0 —	151.862.572.473

De cette somme, il faut déduire 23.555.850.000 reis, correspondant au chemin de Santos à Jaudiahy, pour lequel la garantie n'est plus que nominale.

— Voici le mouvement du chemin de fer de San Paulo à Rio de Janeiro pendant l'année 1881. — Ligne de 232 kilomètres; capital 10.665.000 milrêis (milrêis = 2 fr. 50). Recettes en 1881 1.302.159 milrêis; — Dépenses, 921,520 milrêis; voyageurs, 193,715; marchandises, 42,546 tonnes.

— La fonderie de fer de San João de Ipanema (Brésil) est en perte; du 1^{er} octobre 1881 au 31 mars 1882, on a produit 258,000 kil. de fer en barres et 62,000 de fonte moulée, qui ont coûté 233,000 fr. et ont valu 33,000.

— Le nombre des usines centrales à sucre concédées par le gouvernement brésilien est en ce moment de 41. Le capital garanti par le gouvernement est de 30 mil contos (75 millions de francs.)

— Le Congrès pour traiter les questions relatives aux chemins de fer de l'Empire, à leurs règlements, tarifs, etc., continuait à se réunir à Rio de Janeiro. L'empereur assistait à ses réunions. Il résulte jusque maintenant des discussions de ce Congrès, dans lesquelles ont pris part spécialement MM. Passos, Mayrink et Mello Barreto, qu'il est difficile, sinon impossible de réduire les tarifs pour les produits d'exportation forcée, comme le café, le sucre, le coton, l'eau-de-vie, etc., s'agissant des compagnies particulières. Ils conseillent au gouvernement de modifier les tarifs des grands chemins de fer de l'État, celui de D. Pedro 2^d, jusqu'à réduire ses bénéfices à 5% par an sur le capital employé.

Selon le Congrès, le prix de construction des chemins de fer au Brésil revient de 250.000 à 375.000 francs par kilomètre.

Mexique. — Voici une intéressante statistique du développement des lignes télégraphiques dans le Mexique.

Lignes ouvertes au public le 31 décembre 1881 :

	Kilomètres.
Lignes fédérales.	10.486
— de l'État.	1.484
— particulières.	3.501
— des chemins de fer.	715
— sous-marines	875
Total en 1881.	17.061

— en 1871	7.777
Augmentation en 10 ans	9.824
Bureaux ouverts en 1881	353
— — en 1871	164
Augmentation en 10 ans	189

— La Compagnie « Santa Ritta Copper and Iron », dont les mines sont situées dans le Nouveau Mexique, a commencé ses travaux dans le mois d'avril dernier. Le résultat a été l'extraction par mois de 100 tonnes de minerai dont 95 % de cuivre.

— M. Santiago Ramirez, qui jouit d'une grande réputation dans les affaires de mines du Mexique vient de publier un article dans lequel il déclare que le gouvernement doit encourager, avec préférence au capital des États-Unis, l'emploi du capital européen dans les entreprises minières du pays.

Nicaragua. — On télégraphie de Philadelphie au *Times* que le comité des affaires étrangères de la Chambre des représentants a favorablement accueilli le bill présenté par le gouvernement, qui accorde une charte d'incorporation à la Compagnie du canal maritime de Nicaragua, au capital de 50 à 100 millions de dollars.

Ce canal doit avoir une profondeur de 20 pieds (anglais), une largeur de 150 pieds et des écluses de 600 pieds de longueur. Le gouvernement accorde une subvention à la Compagnie et lui garantit, pendant une série d'années, un minimum d'intérêt de 3 0/0 sur son capital. A cette condition, il aura le contrôle du canal, arrêtera les règlements commerciaux, fixera les tarifs, etc., tout en respectant les droits souverains du Nicaragua.

On croit, malgré les dispositions favorables de la commission, que le Congrès n'accordera que difficilement la subvention proposée.

Uruguay. — La fabrique d'extrait de viande à Fray-Bentos de la compagnie Liebig a tué dans la dernière année l'énorme quantité de 170,000 vaches et taureaux.

— La richesse de la République de l'Uruguay en bétail de toute espèce est vraiment extraordinaire, relativement à son étendue territoriale et à sa population.

Voici une donnée statistique qui vient d'être publiée :

DÉPARTEMENTS	RACE BOVINE	RACE OVINE
Paysandu	1.240.173	926.388
Salto	1.046.302	480.900
Tacuarembó	1.034.452	476.010
Canelones	16.336	115.240
Cerro-largo	845.226	353.247
Soriano	448.166	1.737.730
San José	324.121	1.864.638
Durazno	482.217	927.330
Maldonado	454.577	466.151
Florida	294.944	1.366.418
Minas	484.081	633.476
Colonia	181.183	1.164.514
	6.791.778	10.536.042

Ces chiffres correspondent, par habitant, à 14 vaches ou taureaux, et à 22 brebis.

Le territoire occupé par les *estancias* (propriétés destinées aux pâturages ou à l'agriculture) est de 14 millions d'hectares.

En 1860, il y avait dans le pays :

Race bovine	5.220.000	têtes
— ovine	2.590.000	—
— chevaline	755.000	—

En 1876 :

Race bovine	6.092.000	têtes
— ovine	12.189.000	—
— chevaline	909.000	—

— Voici les chiffres que vient de fournir la direction générale de statistique italienne sur les résultats du recensement accompli dans la nuit du 31 décembre 1881 au 1^{er} janvier 1882 de l'autre côté des Alpes ¹.

Le total de la population s'élevait à cette époque à 28.452.639 habitants, ce qui révèle une augmentation de 1.651.585 habitants sur la population recensée en Italie le

1. *Risultati sommari del censimento della popolazione del regno esequito il 31 dicembre 1881*. Roma, tipografia nazionale, 1882.

31 décembre 1871, date du dernier recensement. Pendant ces dix dernières années, l'excédent du nombre des naissances sur le nombre des décès a été de 1.723.845.

Bien qu'assez satisfaisants, ces résultats sont cependant au-dessous de ceux qu'on avait espérés. Il est vrai qu'aux chiffres cités plus haut il faut ajouter ceux qui représentent la population italienne à l'étranger, population qui, en 1871, s'élevait déjà à 478,000 individus. Les données recueillies par le bureau de statistique permettent d'évaluer à 35.000 environ le montant annuel de l'émigration italienne; pendant ces dix années, le nombre des nationaux qui sont allés à l'étranger doit donc avoir été approximativement de 350,000, ce qui porte à 830,000 environ le total des colons italiens, et, par suite, à plus de 29.000.000 d'individus le total de la population italienne du royaume et de l'étranger.

Le mouvement de la population des grandes villes est intéressant à étudier. Le total des habitants des 69 chefs-lieux de province s'est élevé de 4.103.887 habitants à 4.504.006, ce qui comporte, pendant les dix dernières années, une augmentation de plus de 400.000 habitants. Turin (252.832 h.), malgré le départ du gouvernement, continue à prospérer, comme tous les autres centres importants de la péninsule, mais Florence (169.001 h.) fait exception et sa population n'augmente que très faiblement depuis que le siège du gouvernement a été transporté à Rome. Naples compte aujourd'hui 491.115 habitants; Milan, 321.839; Rome 300.467. Ces trois dernières villes ont augmenté, pendant la dernière période décennale, la première de 44.780, la seconde de 59.854 et la troisième de 55.983 habitants. Les autres villes importantes de la péninsule comptent: Palerme, 244.991 âmes; Gènes, 179.515; Venise, 132.826; Messine, 126.497; Bologne, 123.274; Catane, 101.417, et Livourne, 97.615. Cette dernière ville n'a gagné que 519 habitants depuis le recensement du 31 décembre 1871.

La population se répartit par régions ainsi qu'il suit: Piémont, 3.069.386; Ligurie, 892.473; Lombardie, 3.669.254; Vénétie, 2.809.337; Emilie, 2.184.398; Ombrie, 572.124; Marches, 940.082; Toscane, 2.207.869; Campagne romaine, 903.184; Abruzzes, 1.316.543; Campanie, 2.897.473; Pouilles, 1.588.989; Basilicate, 521.846; Calabres, 1.259.117; Sicile, 2.937.162; Sardaigne, 682.406.

Le mouvement ascendant de la population a été plus élevé en Sicile qu'ailleurs, pendant la dernière période décennale. Il a atteint la proportion de 13.66 %; dans les Pouilles, cette proportion a été de 11.80 %; dans la province Romaine, de 7.98; en Sardaigne, de 7.18; en Lombardie, de 6.02; en Vénétie, de 6.30. Dans les autres régions, l'augmentation s'est maintenue au-dessous de 6 %. Dans la Basilicate, l'accroissement n'a été que de 2.21 %.

Il est à remarquer que les régions où l'agriculture est florissante et qui passent pour prospères, telles que la Toscane et la Lombardie, sont celles qui contribuent le moins au développement de la population, tandis que les provinces les plus pauvres fournissent les plus nombreux contingents.

Parmi les principaux États de l'Europe et de l'Amérique dont le recensement a eu lieu en 1880 ou en 1881, l'Italie occupe aujourd'hui par sa population le 5^e rang, ainsi qu'il résulte du tableau suivant :

Etats-Unis (30 novembre 1880),	50.155.783
Allemagne (30 novembre 1880)	45.234.061
Autriche (31 décembre 1880)	37.625.900
France (18 décembre 1881)	37.321.186
Italie (31 décembre 1881)	28.452.639
Angleterre (avril 1881)	25.968.286

Nous extrayons du rapport et des tableaux officiels des renseignements et des comparaisons intéressantes sur la population de la France.

Le dénombrement de 1876 fixait le nombre des arrondissements à 362, le nombre des cantons à 2,863, le nombre des communes à 36,056, et la population totale de la France à 36,905,788 habitants.

On compte aujourd'hui 362 arrondissements, 2,868 cantons, 36,097 communes et 37,672,048 habitants.

Les chiffres provisoires donnés au lendemain du recensement, et avant toute vérification, n'accusaient qu'un total de 37,321,186; mais l'administration, en les communiquant, avait soin de déclarer qu'ils résultaient d'un comptage hâtif des bulletins individuels, et qu'ils devraient, sans nul doute, être rectifiés après qu'à l'aide des bulletins vérifiés et des feuilles de ménage, les municipalités auraient établi les listes nominatives des habitants résidant dans chaque localité.

En ce qui concerne la population, l'augmentation est de 766,260.

Cette augmentation se répartit très inégalement entre cinquante-trois départements qui, présentement ensemble un excédent de 945,643, compensé jusqu'à concurrence de 179,383, par la diminution constatée dans les trente-quatre autres circonscriptions.

Nous avons déjà fait remarquer que les diminutions les plus fortes pèsent sur les départements dévastés par le phylloxera. Il est plus que probable, il est certain que la dépopulation continue dans ces départements, surtout dans ceux du moyen Rhône qui ont reçu un coup terrible de découragement par l'ajournement, peut-être indéfini, du canal d'irrigation.

Ce découragement est d'autant plus profond, que le Parlement, par la loi de décembre 1879, s'était engagé à voter le canal Dumont, si trois millions de souscriptions annuelles étaient réunies. Ce chiffre a été dépassé; mais alors, voyant l'affaire bonne, il s'est trouvé des ingénieurs pour la réinventer, et, ne pouvant l'obtenir pour eux, sont parvenus à la faire écarter.

Mais revenons à la population.

L'augmentation constatée dans l'ensemble de la France (766,260) provient, pour les 5/7^{es} des grandes villes.

Si, en effet, on prend les seules villes de 30,000 âmes et au-dessus, on remarquera qu'elles présentent, à elles seules, un accroissement de 561,869, ce qui prouve que le mouvement qui pousse les populations vers les grands centres ne se ralentit pas.

Dans le tableau, qui comprend 47 villes, 6 seulement ont diminué, savoir : Saint-Etienne de 2,206 habitants; Versailles de 1,523; Cherbourg de 1,495; Brest de 718; Toulon de 406 et Avignon de 351. Relevons les villes de plus de 100,000 habitants :

	En 1876.	En 1881.
Paris	1.988.806	2.269.023
Lyon	342.815	376.513
Marseille	318.868	260.099
Bordeaux	213.140	221.305
Lille	162.775	178.144
Toulouse	131.642	140.289
Nantes	122.247	124.319
Saint-Etienne	120.019	123.813
Rouen	104.902	105.906
Le Havre	92.068	105.867

Les 47 villes au-dessus de 30,000 habitants absorbent 561,869 habitants de l'augmentation totale.

Le surplus se répartit donc entre 36,050 communes dont près de la moitié a une population inférieure à 500 âmes.

On compte, en effet, 720 communes ayant une population inférieure à 100 habitants.

	Habitants.
3.486 ayant une population de :	101 à 200
4.732 —	201 à 300
4.333 —	301 à 400
8.590 —	401 à 500
10.633 —	501 à 1.000
3.982 —	1.001 à 1.500
1.917 —	1.501 à 2.000
834 —	2.001 à 2.500
554 —	2.501 à 3.000
326 —	3.001 à 3.500
200 —	3.501 à 4.000
246 —	4.000 à 5.000
312 —	5.001 à 10.000
132 —	10.001 à 20.000
91 —	20.001 et au-dessus.

Les tableaux que nous venons d'analyser seront considérés comme seuls authentiques à partir du 1^{er} janvier 1883.

— Voici une notice statistique des chemins de fer espagnols pendant l'année 1880. —

Kilomètres exploités	7.330
Voyageurs : première classe	853.311
— deuxième classe	2.054.060
— troisième classe	11.799.332
— classes réunies	14.813.662
Produit des voyageurs : piécettes.	
Première classe	11.198.292 21
Deuxième classe	9.686.279 14
Troisième classe	24.447.277 63
Classes réunies	45.331.848 98
Divers des voyageurs	1.042.248 98
Messageries	10.409.032 45
Tonnes de marchandises	8.088.177

Produit des marchandises, P. V.	94.541.372 83
Total des produits	151.324.523 24
Total des dépenses	66.545.896 69
Produit brut kilométrique	21.467 05
Dépense kilométrique	8.694 12
Produit net kilométrique	12,772 92

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Subventions accordées piécettes	656.028.043 20
Subventions payées	556.672.198 77
Subventions restant à payer	99.355.844 43
Capital nominal des Compagnies	609.318.867 96
— représenté par les actions émises	531.903.510 71
— réalisé	533.691.416 81
Capital nominal des obligations créées	2.053.713.110
Capital nominal des obligations réalisées	1.826.244.180
Produit des obligations négociées	1.085.369.507
Montant des obligations amorties	79.522.160

— Le marquis de Campo, propriétaire des vapeurs-courriers des Philippines, de la ligne postale des Antilles et d'un service de Bordeaux à Cuba, touchant à Santander, la Coruna et Cadix, inaugure, à partir du 1^{er} septembre, un nouveau service mensuel partant de Bordeaux, touchant à Santander, La Coruna, Pernambuco, Bahia, Rio-de-Janeiro, Montevideo et Buenos-Ayres, et aboutissant à Valparaiso et Callao. Voilà maintenant l'Espagne reliée à toutes ses anciennes colonies.

— Voici quelques renseignements sur la Caroline du Nord, un des Etats qui jusqu'ici ont le moins attiré l'attention, et qui mérite d'être étudié; l'exposition d'Atlanta, indépendamment des produits agricoles, a révélé un certain nombre de ressources dont l'exploitation est à peine commencée.

Ce qui frappe d'abord, c'est l'immense étendue des forêts de cet Etat et la variété des essences qu'elles contiennent. La Caroline du Nord possède 12 espèces de bois distinctes, depuis les variétés les plus communes jusqu'à celles qui ne servent qu'à l'ornementation; toutes, du reste, sont susceptibles d'être employées par l'ébénisterie, car elles peuvent être aisément polies.

Parmi les bois les plus utiles aux États-Unis, on compte 22 espèces de chênes.

La Caroline du Nord possède 19 espèces de chêne, 8 espèces de pin, 5 espèces de sapin, 5 espèces d'orme, 2 espèces de noyer, 5 espèces de hêtre, 5 espèces d'érable, 8 espèces de *kickory* (noyer très dur) et 7 espèces de magnolia.

Dans l'ouest de l'Etat d'immenses forêts de pins sont encore intactes; de nouvelles voies ferrées, actuellement en construction, en permettront l'exploitation. Cependant, jusqu'à présent, la terre est vendue dans la Caroline du Nord, à raison de 5 à 15 dollars l'acre, sans qu'on tienne aucun compte de la valeur du bois qui la couvre.

A l'Est, depuis la Virginie jusqu'à la Caroline du Sud, s'étend en suivant les découpures du rivage sur une longueur de 100 milles et sur une largeur de 60 à 70 milles, une forêt de pins résineux pour ainsi dire inépuisable.

Sur la côte même, et à plusieurs milles dans l'intérieur, on trouve de grandes quantités de cyprès, à peu près inaccessibles, à cause des marais qui les entourent; mais le drainage de ces terrains nouveaux finira par mettre leurs bois à la portée du bûcheron.

La Caroline du Nord possède en outre une collection de minéraux plus complète qu'aucun autre Etat du Sud. De nombreuses mines de cuivre sont exploitées dans les comtés de Davidson, de Mecklenbourg, de Rowan, d'Ashe et de Guilford. Il existe aussi d'importants dépôts de fer dans le centre et dans l'ouest de l'Etat; plusieurs sont exploités, mais aucune fonderie ou forge importante n'a encore été établie.

Des échantillons de minerai d'or sont exposés. L'existence de l'or dans la Caroline du Nord, sur une étendue qui embrasse les deux tiers de l'Etat est un fait connu depuis longtemps; mais jusqu'ici les procédés d'extraction employés ont été des plus primitifs. Des capitalistes du Nord ont dans ces derniers temps, importé un outillage plus perfectionné, et l'emploi des nouvelles méthodes donne un résultat excellent. On estime que, depuis que les mines d'or de la Caroline du Nord ont été ouvertes, on en a tiré plus de 12 millions de dollars.

La houille se trouve dans plusieurs parties de l'Etat. Dans le Chatham County, à 40 milles de Raleigh, on en a décou-

vert des couches bitumineuses, qui contiennent plus ou moins de soufre mais on espère arriver à des veines plus pures. Il y a aussi dans les comtés de Rockingham et de Stokes des mines de houille qui, en certains endroits, touchent à la surface du sol; mais l'abondance du bois et le manque de moyens de transport ont, jusqu'à présent, retardé le développement de cette industrie.

Le graphite abonde dans presque tout l'État. On a trouvé notamment, dans le Wake-County, un filon de 18 milles de long sur une épaisseur qui varie entre 2 et 4 pieds.

Il y a aussi de nombreuses couches de kaolin et de talc. Le kaolin de plusieurs comtés du centre est blanc comme la neige et sans aucun mélange de sable ou de gravier. On le découvre à fleur de terre et son extraction n'entraîne, par conséquent, que peu de frais. L'argile rouge, pour les briques et la poterie commune est également abondante.

On a constaté des gisements de corindon dans Macon-County, près de Franklin, ainsi que dans le Clay-County. Les mines de mica du Mitchell-County envoient de très beaux produits. Détails curieux: on a retrouvé dans ce comté des puits creusés, il y a plusieurs siècles, par les aborigènes, ce qui prouve que le mica était recherché et employé par les Indiens avant la découverte de l'Amérique.

En corindon et en mica, la Caroline du Nord pourrait, dit-on, approvisionner le monde entier.

Dans le sud-ouest de l'État, on trouve des carrières du plus beau marbre, de teintes variées, ainsi que du granit le plus dur.

Il y a jusqu'à des diamants dans la Caroline du Nord (on en a trouvé cinq ou six en lavant de l'or), et les émeraudes, les topazes, les grenats et les agates y sont en quantité relativement considérable.

Revue financière.

République Argentine. — La compagnie anglaise « Central Argentine Railway » exploite le chemin de Rosario à Cordoba (398 kilomètres) avec une garantie d'intérêt de 7 0/0. Les recettes en 1881 se sont élevées à 257,708 livres contre 234,805 en 1880. Les dépenses ont absorbé 116,461 livres et déduction faite de 26,363 remboursées au gouvernement sur ses précédentes avances en raison de la garantie d'intérêt, il en est resté 114,883 à distribuer. Le dividende a été de 9 1/2 0/0. La compagnie qui a un capital de 1,300,000 £ est dans de très bonnes conditions. Les recettes pour 1881, se décomposent ainsi :

Passagers,	£	43.138	13	3
Bagages		5.551	4	7
Marchandises.		199.270	9	11
Revenus		2.428	13	9
Produits divers.		3.170	19	5
Nombre de passagers civils		88.378		
— militaires		5.754		
Nombre de trains.		1.749		
Trains kilométriques, kilomètres.		403.757		
Tonnes de marchandises		119.419		

— La société anglaise « Central Argentine Land » a été formée pour exploiter des concessions de terrain dans la République Argentine, situées le long du chemin de fer de Rosario à Cordoba. Elle a droit à 997,392 acres de terre (hectare = acre : 2,47) dont elle a déjà reçu 573,792 et revendu 137,205 à des colons. Les ventes se font au prix moyen de 18 shellings par acre. La Compagnie colonise aussi pour son compte. C'est une affaire d'avenir. Le capital est de 130,000 livres.

— Sous le titre « La Platense », M. P. Christophersen, le très honorable et bien connu négociant de Buenos-Aires, a fondé à Paris sous les auspices de la maison Mirabaud, Paccart, Puerari et Cie une compagnie de navigation fluviale pour la Plata. — Le capital est de 4 millions de francs.

— Selon le budget général de la République, soumis au Congrès national par le ministre des finances, les recettes douanières produiront en 1883 un minimum de \$ 21.500.583.

— La douane du Rosario a produit, en 1881, la somme de \$ 2.065.994.

— Voici la recette de quelques lignes de chemins de fer argentins dans cette année, comparée avec celle de l'année précédente dans la même époque.

1 ^{er} janvier à		1881	1882
4 juin	Campana	£ 19,820	£ 26,266
11 —	Ensenada	22,859	23,660
18 —	Great Southern	248,446	249,285
11 —	Northern of Bs. As.	21,734	22,391

Buenos-Aires, le 16 juillet 1882.

L'or, dans la dernière quinzaine n'a été coté qu'avec une prime variant entre 1/2 et 1 1/2 0/0.

Les obligations (cedulas) de la Banque hypothécaire de la province de Buenos-Aires sont cotées: Série A, 100 1/2 0/0; série B, 100 0/0; série C, 98 0/0 et série E, 83 0/0; billets du Trésor, 114 0/0; fonds publics nationaux de 2 0/0 d'amortissement, 96 0/0; idem 1863, 87 0/0; bons municipaux 1870 et 1873, 105 0/0; idem 1876, 95 0/0; dette internationale 96 0/0; emprunt pour le Riachuelo, 95 0/0; Acciones Puentes y Caminos, 103 0/0; Banco Nacional, 118 1/4 0/0; Banco de Italia y R. de la Plata, 150 0/0; Gaz primitiva, \$ 1.550; Gaz Argentino, 90 0/0; Telegrafo trasandino, 250 \$. Acc. de la Bolsa \$ 1500.

Taux de l'intérêt pour avances sur titres et escompte de billets, de 6 à 7 0/0; la Banque de la Province escompte au taux de 7 0/0; elle paye pour dépôts, à vue 3 0/0, à terme 5 0/0; Banco Nacional, dépôts à vue 3 0/0, à terme 5 et 6 0/0; Banco de Italia y R. de la Plata, dépôts à vue 3 0/0, à terme 4 et 5 0/0; Banco Carabassa et Cie, dépôts à vue 3 0/0, à terme 4 à 5 0/0, avances 10 0/0; Banco de Londres y Rio de la Plata, dépôts à vue 3 0/0, à terme 3 1/2 et 4 0/0, avances 9 0/0; Banco Inglez del Rio de la Plata, dépôts à vue, 3 1/2 0/0, à terme, 5 et 5 1/2 0/0, avances, 9 0/0.

Changes: Londres, 49 à 49 1/4^d; France, 5.15 à 5.16; Anvers, 5.17 à 5.18; Gènes, 5.17; Rio, 11 \$ 200 à 11 \$ 250.

Brésil. — La « Alagoas Railway C. L^d » de Londres nous a envoyé le rapport du 9 de ce mois, destiné aux actionnaires, sur les affaires du 1^{er} semestre de l'année.

Le 25 mars dernier la première section de la ligne fut livrée au public. Les travaux continuent avec la rapidité possible. Voir dans le tableau respectif le montant du capital et la cote des actions. Le dividende de 7 %, garanti par le gouvernement a été payé jusqu'au 30 juin dernier.

— Une nouvelle compagnie pour le Brésil vient d'être lancée à Londres; c'est la « Bahia Central Sugar Factories, L^d »; le capital est de £ 675.000; intérêt garanti par le gouvernement 7 % sur £ 540.000; les concessionnaires reçoivent £ 45.000 en actions différées.

Comme on voit, le gouvernement du Brésil continue à accorder des garanties d'intérêt sans vouloir comprendre que l'avenir de l'agriculture ne sera jamais brillant sans l'aide des voies de communications économiques et de capitaux en conditions qui en finissent d'une bonne fois avec l'intérêt usuraire de 24 et de 36 % par an. On ne doit pas oublier que toute la base, la base exclusive, des finances de l'Empire repose sur l'agriculture; et le gouvernement ne fait rien pour combattre l'usure effrontée qui la ruine! Il faut regarder un peu de près la situation sous ce grave rapport.

La compagnie anglaise des sucreries de Pernambuco, dont les actionnaires ont versé 12 £, a vu baisser ses actions, cette semaine, à 8 1/2 £.

Rio le 16 Juillet 1882.

Bourse. — Actions Banco Commercial, 240 \$ 000; — obligations de la Banque Predial, 75 1/2; — Banco Industrial, 241 \$ 000; — Debentures Sorocabana, 90 1/2 0/0; — obligations de la Banque du Brésil, 92 1/2 0/0; — Debentures Quissamá 202 \$ 000 — Emprunt national de 1868, 1 : 295 \$; — les £ à 11 \$ 300; — Debentures Macahé et Campos 95 0/0; — obligations Sorocabana de 100 \$. 78 0/0; — Botanical garden 185 \$ 000; — Brasil industriel 230 \$ 000; — Docas D. Pedro 2^e 110 \$ 000; — obligations Léopoldina au pair; — A polices 1 : 053 \$ 000.

Mexique. — MM. Matheson and Co, de Lombard street, les heureux et fortunés promoteurs de l'affaire de Rio-Tinto, viennent d'émettre à Londres, un emprunt de 1,000,000 de dollars à 6 0/0 remboursable avant 1912, au pair, pour la Compagnie américaine « Mexican national Railway »; l'émission est faite à 91 0/0, soit au change de 4 shellings par dollar, à 182 L. par bon de 1,000 dollars. Le réseau de la Mexican national Railway Company comprend, outre une multitude d'embranchements projetés, deux lignes principales: celle de Mexico à Laredo, sur la frontière du Texas, aux Etats-Unis (1,315 kilomètres) et celle d'Acambaro à Manzanillo sur le Pacifique (712 kilomètres): 1,126 kilomètres seront, dit-on, mis cette année en exploitation et sûrement

650 en diverses sections au mois de septembre prochain. Ces concessions jouissent de la part du gouvernement mexicain d'une subvention de 20 millions de dollars, à toucher sur les produits de la douane, au moyen d'une retenue de 4 0/0. Les produits de la douane s'élevant pour le moment à 18,488,000 dollars, c'est une annuité de 739,000 dollars.

Pérou. — La société anglaise « Lima Railway » exploite la ligne de Lima à Callao et Chorillos, au Pérou (29 kilomètres). Avant la guerre, elle a donné jusqu'à 13 0/0, mais aujourd'hui elle fait à peine ses frais, par suite non seulement de la diminution du trafic, mais de la dépréciation du papier-monnaie, le *sol* étant descendu de 45 deniers anglais à 3.

Il y a eu en 1881, 370.470 voyageurs, contre 1.437.549 en 1880 et 33.103 tonnes de marchandises contre 54.139. Par contre les recettes se sont élevées de 878.055 soles à 1.850.207.

Recettes au change de 45 deniers, £.	346.913	19	7
Dépenses d'exploitation.	138.257	11	5
Perte au change.	202.683	5	7
Revenu.	5.973	2	7
Dépenses à Londres.	4.986	13	11
Revenu net.	986	8	8

Le capital de la Société est de 800.000 livres.

Uruguay. — On se souvient que dans notre précédent numéro, nous avons publié la situation de la dette publique de l'Uruguay, et que nous avons manifesté l'opinion, d'après ce qui résulte de la situation financière de l'Etat, qu'un nouvel arrangement avec les porteurs des titres internes et externes devenait indispensable.

Le silence du gouvernement de l'Uruguay, nous trouvant au mois d'août et le paiement intégral de l'intérêt devant être repris en février, a donné lieu à la croyance que le Trésor de ce pays était en mesure de reprendre le service intégral.

Ce que nous avons publié dans notre dernier numéro a fait comprendre aux porteurs de titres uruguayens la vérité de la situation, et, comme conséquence logique, la cote a marqué de suite 33 au lieu de 39 dans le marché de Londres.

Nous avons répondu à plusieurs lettres qui nous ont été adressées en nous demandant des renseignements plus précis; nous nous sommes empressés de satisfaire à ces demandes.

Nous sommes convaincus d'avoir bien agi; après tout nous croyons qu'avec la vérité, avec de la franchise, avec de la sincérité, on fait toujours mieux son chemin, en finances comme en toute autre chose.

Les porteurs de titres savent maintenant la vérité de la situation; l'Uruguay peut continuer à payer régulièrement 2 1/2 % à ses créanciers de Londres; mais pour le moment, pendant 2 ou 3 ans encore, le service intégral ne pourra pas être rétabli. Ce sont les chiffres du budget, les recettes et les dépenses analysées de l'Etat, qui l'affirment sans contradiction possible.

Montevideo, 16 juillet 1882

Deuda amortizable à 19; Titulos adicionales à 39; Pacificacion 2^a serie à 39 3/4; Titulos especiales 8 1/4; Rescate y Pacificacion 1^a serie 37 1/2; Consolidados del 80 à 29 1/4.

Dernière heure.

Désireux de renseigner exactement nos lecteurs sur tout ce qui peut être, pour eux et pour chaque pays de l'Amérique latine, intéressant ou utile, nous avons fait les démarches nécessaires pour connaître la véritable situation des négociations de M. A. G. Bremond de Verragaude avec la haute banque de Paris et de Londres pour la conversion des dettes publiques, internes et externes, de l'Uruguay; nous sommes heureux de leur apprendre que des engagements formels pour réaliser cette conversion ont été signés le 11 de ce mois avec M. le baron de Reinach, de la maison de banque Kohn, Reinach et C^o, une des plus honorables et des plus puissantes de l'Europe, tant sur le marché de Paris que sur celui de Londres; — toutes les personnes bien au courant des grandes affaires financières du continent savent que le baron de Reinach réalise toujours ses importantes opérations avec le concours des principaux banquiers de Paris et Londres, et que des maisons comme celles de Rothschild, Murrieta, Banque de Paris et des Pays-Bas, Comptoir d'escompte, etc, s'associent d'habitude aux opérations de M. le baron de Reinach. On nous informe égale-

ment que M. de Verragaude part la semaine prochaine pour Montevideo afin de soumettre aux pouvoirs publics du pays les arrangements qu'il a eu la chance d'obtenir et qui nous croyons seront reçus par l'Uruguay avec l'empressement logique et naturel en vue de la situation difficile créée par l'échéance prochaine des traités de 1876 et de 1878 avec les porteurs de dettes.

Venezuela. — Le chemin de fer « Bolivar Railway », de 89 kilomètres, a produit en 1881 : livres 84,248 contre 64,329 en 1880. Le produit net a été de 42,910 livres contre 25,197 en 1880. Déduction faite du service des obligations (225,000 livres) et de divers amortissements et réserves, les actions ordinaires (400,000 livres), ont reçu 6 0/0. L'avenir de cette entreprise est assuré et le revenu dans quelques années dépassera 10 0/0.

— Voici le mouvement de la douane territoriale de la Guaira dans le dernier mois de juin :

Marchandises étrangères	\$	52.817
Produits du pays.		111.423
		<u>164.240</u>

Dans le dernier semestre (janvier à juin 1882):

Marchandises étrangères.	\$	451.094
Produits du pays.		685.332
		<u>1.136.426</u>

Dans l'année fiscale du 1^{er} juillet 1881 au 30 juin 1882 :

Marchandises étrangères.	\$	1.059.846
Produits du pays.		941.875
		<u>2.001.721</u>

— *Bourse de Caracas.* — Le 12 juillet 1882. Consolidada, 24; Consolidable, 3.50; Titres, 1 % 71; Espagnole, 20; Coupons de Cicpra, 900 bolivares; Tranvia, 1.200; Chemin de fer à El Valle 27 % de prime.

Marché de Paris.

Escompte de la Banque de France, 3 1/2 0/0; avancés, 4 1/2.

Cours du 3 0/0 (dette publique) 82.40; du 5 0/0, 115.50; du 3 0/0 amortissable, 81.40.

Grande abondance de capitaux; la situation continue pleine de perplexités, on craint moins les complications politiques. Marché presque paralysé à cause de la morte saison.

Banque de France, 5.400; Crédit Foncier, 1.475; Banque hypothécaire, 615; Banque de Paris et des Pays-Bas, 1.085; Comptoir d'escompte, 1.045; Crédit Lyonnais, 635; Crédit Industriel, 740; Banque Franco-Egyptienne, 615; Société Générale, 615; Banque d'escompte 550; Suez, actions, 2 560; Canal Panama, 540.

Marché de Londres.

Escompte à la Banque d'Angleterre 3 0/0 Consolidés, 99 3/4. — Argent moins abondant; exportation métallique pour l'Italie; — Affaires calmes pour cause de la saison.

London and County Bk., actions de 20 £, 74 1/2; National Bk., act. de 10 £, 24; Union of London Bk., actions de 15 1/2 £, 49.

On télégraphie de Philadelphie, au *Times* du 6 courant :

Les recettes des Etats-Unis pour l'année fiscale qui a fini le 30 juin dernier, ont été de 403.460.284 dollars, et les dépenses de 258.886.000 doll.; soit un excédent de recettes de 144.574.284 doll. Comparativement à l'année précédente, la recette a augmenté de 42 millions de dollars et la dépense a diminué de 2 millions de dollars; l'excédent des recettes s'est accru de plus de 45 millions de dollars.

Sur l'ensemble des recettes, les douanes ont produit 222 millions de dollars et les revenus intérieurs 146 millions. Relativement à l'exercice précédent, la recette douanière a augmenté de 22 millions et le revenu intérieur de 11 millions.

COMPAGNIES DIVERSES DE L'AMÉRIQUE LATINE DANS LE MARCHÉ DE LONDRES

ÉTATS	OPÉRATIONS	NOMS DES COMPAGNIES	CAPITAL		DERNIER DIVIDENDE	Dernière cote officielle.		OBSERVATIONS	
			ACTIONS	OBLIGATIONS		Actions.	Obligat.		
République Argentine.	Banque.	English BK. of the R. Plate Ld.	20	1.000.000	»	»	5 1/4	» £ 300.000 réalisées. 6 £ sur act.	
	»	London and R. Plate BK. Ld.	25	1.500.000	»	10 0/0	14 1/2	» £ 600.000 réalisées. Réserve £ 150.000. — 10 £ sur act.	
	»	Mercantile BK. of the R. P. Ld.	20	»	»	»	11 1/2	» En liquidation.	
	Gaz.	Belgrano (Buenos-Aires) Gaz C. Ld.	10	68.950	6 0/0	20.600	2 1/2 0/0	»	
	»	Buenos-Aires (New) Gaz C. Ld.	10	270.000	6 0/0	130.000	5 0/0	8 1/4	»
	Terres.	River Plate Trust, Loan Agency C. Ld.	10	1.250.000	»	250.000	»	»	» Organisée par le Merc. BK. of the R. Plate. — £ 100.000 réalisées.
	»	Central Argentine Land C. Ld.	1	130.000	»	»	10 0/0	21/2	»
	Tramways.	Anglo Argentine Tramways C. Ld.	5	200.000	6 0/0	66.600	5 0/0	5 1/2	115
	»	City of Buenos-Aires Tramways C. Ld.	5	350.000	6 0/0	116.000	4 1/2 0/0 s.	8	120
				4.768.950		333.200			
Bolivie.	Mines.	Frontino and Bolivia Gold Mg. C. Ld.	2	120.000	»	»	5 0/0	3	»
Brésil.	Banque.	English BK. of R. de Janv. Ld.	20	1.000.000	»	»	10 0/0	14	» £ 500.000 réalisées. Réserve £ 150.000, 10 £ payés.
	»	New London and Brazn. BK. Ld.	20	1.000.000	»	»	8 0/0	13	» £ 500.000 réalisées. Réserve £ 165.000, 10 £ payés.
	Gaz.	Bahia Gaz Comp. Ld.	20	150.000	»	»	13 1/2 0/0	18	»
	»	Nietheroy (Brasil) Gaz C. Ld.	10	84.926	7 0/0	10.000	4 1/2 0/0	»	» Réserve £ 8.000.
	»	Pará Gaz Comp. Ld.	10	166.870	»	»	5 1/2 0/0	6	»
	»	Rio de Janeiro Gaz C. Ld.	20	750.000	»	»	10 0/0	25	» Réserve £ 97.000.
	»	S. Paulo Gaz C. Ld.	10	80.000	»	»	10 0/0	12	»
	Mines.	Brazilian Gold Mines C. Ld.	1	40.000	»	»	»	»	»
	»	Rio Grande do Sul Gold Mg. C. Ld.	5	188.405	»	»	»	»	» Travaux arrêtés.
	»	St. John del Rey Mining C. Ld.	200	253.000	»	»	5 0/0	170	» Réserve £ 68.000.
	»	Santa Barbara Gold Mg. C. Ld.	1/2	20.000	»	»	10 0/0	»	»
	»	Brazilian Land and Mining C. Ld.	5	40.450	»	»	»	»	»
	Tramways.	Brazilian Street Railway C. Ld.	2	124.200	6 0/0	5.000	3 3/4 0/0	11 1/4	»
Télégraphe.	Brazilian Submarine Telegr. C. Ld.	10	1.300.000	»	»	7 0/0	11 1/2	» Réserve £ 345.000.	
»	Western and Brazn. Telegr. C. Ld.	20	1.398.200	6 0/0	450.000	»	7 1/2	109	» Pas de dividende depuis 1875.
Navigation.	Amazon Steam Navigation C. Ld.	15	606.285	»	»	6 0/0	12 1/2	» Réserve £ 52.500.	
Sucrerie.	Central Sugar Factories of Br. C. Ld.	20	600.000	»	»	»	8 1/2	» £ 12 payées.	
Eaux, égouts.	Cantareira W.S. y Drainage (S. Paulo) C. Ld.	»	»	6 0/0	127.000	»	»	96	
»	Rio de Janeiro city imprts. C. Ld.	25	1.000.000	5 0/0	364.000	6 0/0	27	100	
»	Recife Drainage C. Ld.	100	50.000	5 0/0	100.000	»	»	89	
			8.862.236		1.056.000				
Chili.	Gaz.	Copiapo Gaz Comp. Ld.	10	250.000	»	»	»	» La dépréciation de la monnaie ne permet pas de distribuer des div.	
	Mines.	Chili Gold Mining C. Ld.	1	500.000	»	»	5/8	»	
	»	Copiapó Mining C. Ld.	4	200.000	»	6 et 8 0/0	3 1/4	»	
	»	Tocopilla Copper Mg. and Smelting C. Ld.	1	120.000	»	»	3/4	»	
				1.070.000					
Colombie.	Mines.	Antioquia (Frontino) C. Ld.	1	36.393	4.980	»	»	»	
	»	Colombian Hydraulic Mg. C. Ld.	1	73.308	4.620	»	»	»	
	»	Organos Gold Mines Ld.	1	15.000	»	»	»	»	
			124.701		9.600				
Mexique.	Banque.	London BK. of Mexico and Sth. Am. Ld.	10	500.000	»	»	6 0/0	5 1/4	» £ 5 sur act. payées.
	Mines.	United Mexican Mining C. Ld.	30	129.522	»	»	»	11 1/4	»
	»	Almada and Tirito Cons. Silver Mg. C. Ld.	1	130.000	10 0/0	»	»	5/8	» Pas de divid. depuis 1876.
			759.522						
Pérou.	Guano.	Peruvian Guano Comp. Ld.	5.000	825.000	»	»	10 0/0	»	» Derniers dividendes payés bons de la Comp. de 6 0/0.
	Dock.	Callao Dock Comp.	15 1/2	116.250	»	»	5 1/2 0/0	12 3/4	»
			941.250						
Uruguay.	Gaz.	Montevideo Gaz C. Ld.	20	541.920	»	»	6 0/0	14	» Réserve £ 75.515.
	Eaux.	Montevideo Water Works C. Ld.	20	350.000	7 0/0	250.000	»	»	»
	Terres.	Uruguay Pastoral Association Ld.	100	64.000	»	»	6 0/0	»	»
	Télégraphe.	London Platino Brn. Telegr. C. Ld.	10	383.480	7 0/0	100.000	2 3/4 0/0	5	» Concessions Lamas.
	»	Montevideo and Brn. Telegr. C. Ld.	10	89.140	»	13.880	1 1/2 0/0	»	» Marcuartur.
Viandes.	Liebig's Extract of Meat Comp. Ld.	20	480.000	»	»	10 0/0	35	» Réserve £ 78.002.	
			1.908.540		363.880				
Vénézuéla.	Mines.	Callao (bis) Gold Mining C. Ld.	1	130.000	»	»	»	» Formée en 1880.	
	»	New Callao Ld.	1	75.000	»	»	»	» — 1881.	
	»	La Concepcion Gold M. C. Ld.	1	110.000	»	»	»	» —	
	»	Potosi Gold Mining C. Ld.	1	350.000	»	»	3/4	» — 1880.	
	»	Nouveau Monde Gold Mg. C. Ld.	1	200.000	»	»	1/2	» —	
	»	Sosa-y-Mendes Gold Mg. C. Ld.	1	100.000	»	»	»	» — 1881.	
	»	Tolima Mining C. Ld.	5	95.770	»	»	5 0/0	»	
			1.060.770						
		Total de ces 55 Comp.		19.616.069					
				1.762.680					
				21.378.749					

COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER DES PAYS LATINO-AMÉRICAINS DANS LE MARCHÉ DE LONDRES

ÉTATS.	NOM DE LA COMPAGNIE.	GARANTIE DU GOUVERNEMENT		CAPITAL.		DERNIER DIVIDENDE.	DERNIÈRE COTE OFFICIELLE.		OBSERVATIONS.
		0/0	SUR CAPITAL.	ANNÉES.	ACTIONS.		OBLIGATIONS.	ACTIONS.	
République Argentine.	Buenos-Aires and Campana Railway C. Ld.	7	£ 400.000	20	£ 477.480	7 0/0	£ 439.286	»	»
	Buenos-Aires and Ensenada Port Railway. C. Ld.	»	»	»	700.000	6 0/0	15.500	10 7/8	»
	Buenos-Aires Great Southern Railway. C. Ld.	»	»	»	1.950.000	6 0/0	770.135	169	»
	Central Argentine Railway. C. Ld.	7	1.643.000	40	1.300.000	6 0/0	549.400	120	»
	East Argentine Railway. C. Ld.	7	500.000	40	668.000	7 0/0	310.200	19 1/2	»
	Northern Railway of Buenos-Aires C. Ld.	7	150.000	20	235.000	5 0/0	223.547	8	»
	Alagoas Railway C. Ld.	7	512.212	30	300.000	7	212.212	22 1/2	»
Brésil.	Bahia and S. Francisco Railway. C. Ld.	7	1.800.000	90	1.800.000	»	»	22 1/2	»
	Brazilian Imperial Central Bahia R. C. Ld.	7	1.462.500	30	737.500	6	711.900	22 1/2	»
	Campos ant Carangola Railway C.	7	675.000	30	»	5 1/2	393.700	»	»
	Conde d'Eu Railway C. Ld.	7	675.000	30	425.000	»	»	23	»
	Donna Theresa Christina Railway. C. Ld.	7	613.238	30	300.000	7	313.238	22	»
	Great Western of Brazil Railway. C. Ld.	7	562.500	30	300.000	6	262.500	26 1/2	»
	Imperial Brazilian Natal and Nova Cruz R. C. Ld.	7	618.300	30	431.700	5 1/2	368.300	22	»
	Minas and Rio Railway C. Ld.	7	1.816.875	30	1.000.000	6	400.000	25	»
	Porto Alegre and New Hamburg (Br.) R. C. Ld.	7	202.500	60	242.300	6	168.620	»	»
	Recife and S. Francisco (Pernambuco) R. C. Ld.	7	1.200.000	»	950.000	5 1/2	248.930	10 1/4	»
Chili.	S. Paulo and Rio de Janeiro Railway. C.	7	1.200.000	30	»	6	600.000	»	»
	S. Paulo (Brazilian) Railway C. Ld.	7	2.650.000	30	2.500.000	5 1/2	750.000	39	»
	Western Railway C. of S. Paulo.	»	»	»	»	7	150.000	»	»
	Copiapó Railway Comp.	»	»	»	840.000	»	»	68	»
	Coquimbo Railway Comp.	»	»	»	549.540	8	156.000	»	»
	Panamá Railroad Comp.	»	»	»	»	7	569.800	»	»
	Honduras inter-oceanic Railway. C. Ld.	»	»	»	5.347.720	6	2.000.000	140	»
	Mexican Railway. C. Ld.	»	»	»	5.820.780	»	»	»	»
	Arica and Tacua Railway. C. Ld.	»	»	»	450.000	7	»	»	»
	Iquique and La Noria Pizagua y Sal de Obispo R.	»	»	»	800.000	5 1/2	1.000.000	»	»
Uruguay.	Lima Railways Company Ld.	»	»	»	»	5	290.000	5 1/2	»
	National Pisco to Ica R. C.	»	»	»	»	6	470.000	»	»
	Central Uruguay R. C. of Montevideo Ld.	»	»	»	1.000.000	6	600.000	9-1/4	»
	North Western R. of Montevideo C. Ld.	7	1.100.000	40	810.000	6	600.000	»	»
	Uruguay Central ant Higuieritas R. C. of Mv° Ld.	7	1.460.000	40	82.200	7	164.400	»	»
					30.017.220		11.772.868		
					5.330.480		2.308.068		
Résumé.	République argentine		2.693.000		8.986.500		1.179.600		
	Brésil.		13.988.125		1.892.200		1.234.400		
	Uruguay.		2.560.000		3.808.140		4.050.800		
	Autres États ci-dessus énumérés.		»						

Pour la garantie les frais d'exploitation sont calculés à 50 0/0. Le cap. actions est divisé la moitié en actions de préférence; ce sont celles-ci qui ont reçu le dividende.

246 1/2 milles.

La garantie est de 10.000 £ par mille.

55 milles. Les obligations n'ont pas été encore émises.

Cette ligne ne fait pas ses frais. 77 m.

Comp. brésilienne.

Les oblig. n'ont pas encore été émises.

60 milles.

Entre les actions il y en a des déferés pour £ 118.300. — 75 milles.

Il n'a été émis encore que £ 750.000 act.

Comp. brésilienne.

Comp. brésilienne au cap. de £ 1.221.400

Comp. chilienne (le cap. est en pesos).

Cette Comp. fut achetée par la Comp. univ. du canal interoceanic.

Le Gouvernement donne une subvention annuelle de £ 112.000.

Comp. pérouvienne. 142 milles.

18 milles.

Comp. pérouvienne.

128 milles.

110 —

146 —

EMPRUNTS DES GOUVERNEMENTS LATINO-AMÉRICAINS DANS LE MARCHÉ DE LONDRES

ÉTATS	Date de l'émission.	SOMME DE L'EMPRUNT	SOMME AMORTIE	SOMME A AMORTIR	INTÉRÊT	AMORTISSEMENT		PRIX D'ÉMISSION	Dernier prix à la cote officielle.	OBSERVATIONS
						PAR AN	FORME			
République argentine.	1868	£ 2.500.000	£ 1.226.900	£ 1.273.100	6 0/0	2 1/2 0/0 ac.	Tirages semestr.	72 1/2	101	Cet emprunt est en pesos fuertes, (hard dollars). L'amortissement n'a pas eu lieu jusqu'à maintenant parce que les porteurs des titres ne veulent les offrir qu'au-dessus du pair. Cet emprunt fut émis à Paris. Emprunt Church. Une partie du montant resté à Londres, fut divisée entre les porteurs de titres. Le gouvernement ne s'oblige à amortir que si les titres sont au-dessous du pair. Mêmes conditions que les précédentes. Mêmes conditions. Mêmes conditions, mais en outre le gouvernement se réserve le droit d'amortir par des tirages au pair dans le cas où les titres auraient des primes en bourse.
	1871	6.122.400	2.336.900	3.785.500	6 0/0	2 1/2 0/0 ac.	»	88 1/2	100	
	1872 et 1874	3.648.243	662.843	2.985.400	6 0/0	1 0/0 ac.	Achat sur place.	76 et 80	94 1/2	
	1876	1.200.000	»	1.200.000	9 0/0	4 0/0 ac.	Offre des porteurs	»	112	
	1881	2.450.000	11.800	2.438.200	6 0/0	1 0/0 ac.	Tirage semestr.	91 0/0	94	
			15.920.643	4.238.443	11.682.200					
Bolivie.	1871	1.654.000	»	1.654.000	6 0/0	1 0/0 ac.	»	68 0/0	2 1/2 0/0	
Brésil.	1852	1.040.600	731.400	309.200	4 1/2 0/0	1 0/0 ac.	Achat sur place.	95 0/0		
	1858	1.526.500	1.510.000	16.500	4 1/2 0/0	2 0/0 ac.	»	93 0/0		
	1860	1.373.000	1.072.000	301.000	4 1/2 0/0	1 1/2 0/0 ac.	»	90 0/0		
	1863	3.853.300	2.226.900	1.628.400	4 1/2 0/0	1 1/2 0/0 ac.	»	88 0/0	99	
	1865	6.963.600	1.528.500	5.435.100	5 0/0	1 0/0 ac.	Tirages semestr.	74 0/0	100 1/2	
	1871	3.459.600	415.700	3.043.900	5 0/0	1 0/0 ac.	»	89 0/0	101	
	1875	5.301.200	287.900	5.013.300	5 0/0	1 0/0 ac.	Achat sur place.	96 1/2 0/0	101	
	1879	5.837.062	205.623	5.631.437	4 1/2 0/0	1 1/2 0/0 ac.	»	89 0/0	91	
			29.356.862	7.978.025	21.378.837					
	Buenos-Aires (prov. argentine.)	1824	1.000.000	353.600	646.400	6 0/0	1/2 0/0 ac.	Achats sur place.	85 0/0	97
1837	1.641.000	1.113.200	527.800	3 0/0	1/4 0/0 ac.	»	...	97 1/2		
1870	1.034.700	136.300	898.400	6 0/0	1 0/0 ac.	Tirages semestr.	88 0/0	96		
1873	2.040.800	162.300	1.878.500	6 0/0	1 0/0 ac.	»	89 1/2 0/0	95 1/2		
		5.716.500	1.765.400	3.951.100						
Chili.	1842	756.500	577.096	179.404	3 0/0	»	Tirage ou achat.	
	1858	1.554.800	604.800	950.000	4 1/2 0/0	1/2 0/0 ac.	Tirage ou achat a option du gouv.	92 0/0	83	
	1866	1.120.920	436.820	684.100	7 0/0	1 1/2 0/0 ac.	Tirage semestriel.	92 0/0	105	
	1867	2.000.000	674.700	1.325.300	6 0/0	2 0/0 ac.	Tirage annuel.	84 0/0	102	
	1870	1.012.700	178.800	833.900	5 0/0	1 0/0 ac.	Tirage semestriel.	...	91	
	1873	2.276.500	284.100	1.992.400	5 0/0	2 0/0 ac.	»	94 0/0	93	
	1875	1.900.000	143.300	1.756.700	5 0/0	2 0/0 ac.	»	88 1/4 0/0	93	
		10.621.420	2.899.616	7.721.804						
Colombie.	1877	2.000.000	74.100	1.925.900	4 3/4 0/0	...	Tirage trimestriel.	
Costa Rica.	1871	1.000.000	121.300	878.700	6 0/0	2 0/0 ac.	Tirage semestriel.	72 et 74	24	
	1872	2.400.000	64.300	2.335.700	7 0/0	1 0/0 ac.	»	82	18	
		3.400.000	185.600	3.214.400						
Équateur.	1867	1.824.000	»	1.824.000	1 à 6 0/0	»	»	»	12	
Entre Rios. (p. argent.)	1872	226.800	74.700	152.100	7 0/0	2 1/2 0/0 ac.	Tirage semestriel.	90 0/0	102	
Guatemala.	1856	100.000	24.400	75.600	5 0/0	...	Tirage semestriel.	...	35	
	1867	1.000.000	99.300	900.700	10 0/0	5 0/0 ac.	Tirage annuel.	80 0/0	5 1/2 0/0	
Honduras.	1867	90.000	11.200	78.800	5 0/0	...	Achats sur place.	...	5	
	1870	2.500.000	257.500	2.242.500	10 0/0	6 0/0 ac.	Tirage annuel.	80	6	
		3.590.000	368.000	3.222.000						

EMPRUNTS DES GOUVERNEMENTS LATINO-AMÉRICAINS DANS LE MARCHÉ DE LONDRES (suite).

ÉTATS	Date de l'émission.	SOMME DE L'EMPRUNT	SOMME AMORTIE	SOMME A AMORTIR	INTÉRÊT	AMORTISSEMENT		PRIX D'ÉMISSION	Dernier prix à la cote officielle.	OBSERVATIONS
						PAR AN	FORME			
Mexique.	1851	£ 10.241.650	»	£ 10.241.650	3 0/0	»	»	»	21 3/4	Paiements arrêtés depuis 1866.
	1864	4.864.800	»	4.864.800	3 0/0	»	»	»	11	Paiements arrêtés depuis 1867.
	1864	12.365.000	»	12.365.000	6 0/0	1 0/0 ac.	»	63 0/0	...	Cet emprunt a été répudié par le gouvernement de la République.
Paraguay.		27.471.450	»	27.471.450						
	1871	1.000.000	43.000	957.000	8 0/0	2 0/0 ac.	Tirages trimestr.	80 0/0	10	Paiements arrêtés depuis mai 1871.
	1872	2.000.000	1.451.700	548.300	8 0/0	2 0/0 ac.	»	85 0/0	10	Paiements arrêtés depuis avril 1874. — Le public ne souscrivit qu'une faible partie de l'emprunt.
		3.000.000	1.494.700	1.505.300						Tous paiements arrêtés depuis 1876. — Une somme de £ 11.141.580, des titres 5 0/0 est en dépôt à la Banque d'Angleterre. Les dépôts de guano étant au pouvoir des forces chiliennes le gouvernement du Chili a promis de diviser avec les créanciers du Pérou en Europe le produit de la vente du guano.
Pérou.	1870	11.920.000	778.420	11.141.580	6 0/0	2 0/0 ac.	Tirages semestr.	82 1/2 0/0	14 1/2	En août 1876, le paiement des intérêts fut suspendu en vue de circonstances exceptionnelles. — Par un accord entre le gouvernement et les porteurs des titres on recommença à payer les intérêts en février 1878, mais avec une réduction du taux de 6 0/0. — En février 1883, le paiement de l'intérêt intégral sera repris; l'amortissement dorénavant sera fait au prix des offres en licitation. Les titres émis en 1878 furent en paiements des coupons arriérés.
	1872	36.800.000	2.777.500	34.022.500	5 0/0	2 0/0 ac.	»	77 1/2 0/0	11 1/2	
		48.720.000	3.555.920	45.164.080						
San Domingo.	1869	757.700	247.310	510.390	5 0/0	1 0/0 ac.	Tirages semestr.	70 0/0	13	Paiements arrêtés depuis 1872. — Somme placée effectivement £ 530.390.
Santa-Fé. (p. argent.)	1874	300.000	72.400	227.600	7 0/0	2 1/2 0/0 ac.	Tirages semestr.	92 0/0	101	
Uruguay.	1871 et 1872	3.500.000	404.000	3.096.000	6 0/0	2 1/2 0/0 ac.	Tirages semestr.	»	32 1/4	En août 1876, le paiement des intérêts fut suspendu en vue de circonstances exceptionnelles. — Par un accord entre le gouvernement et les porteurs des titres on recommença à payer les intérêts en février 1878, mais avec une réduction du taux de 6 0/0. — En février 1883, le paiement de l'intérêt intégral sera repris; l'amortissement dorénavant sera fait au prix des offres en licitation. Les titres émis en 1878 furent en paiements des coupons arriérés.
	1878	371.520	»	371.520	6 0/0	»	»	»	30	
		4.871.520	1.362.300	3.509.220						
Venezuela.	1881	2.750.000	»	2.750.000	3 et 4 0/0	...	Achats sur place.	»	34	Cet emprunt a été émis pour £ 4.000.000 dont 1.250.000 correspondent à la dette interne.
		162.280.895	23.382.614	137.898.281						
		4.871.520	1.362.300	3.509.220						

Revue commerciale.

Nous commençons à recevoir de nos correspondants spéciaux des renseignements exacts et minutieux sur les différents produits. — Dans la suite nous compléterons l'organisation de cette section de notre journal, avec les correspondances commerciales d'Amérique. — Nous recevons avec plaisir les nouvelles et observations de nos souscripteurs, et, nous leurs ferons parvenir par lettre les renseignements spéciaux dont ils nous feront la demande.

Voici la situation actuelle des produits de l'Amérique latine dans quelques marchés principaux.

Havre 12 Août 1882.

Laine. — Mouvement du marché dans les six premiers mois de 1882.

	IMPORTATIONS.	DÉBOUCHÉS.	STOCK au 30 juin
Buenos-Aires	53.080	72.598	34.309
Montevideo et Entre-Rios	9.914	17.272	6.568
Pérou et Chili	6.014	8.589	86
Russie	2.535	161	335
Espagne	»	2.712	317
Diverses provenances	292	243	»
	76.835	101.575	41.615

DERNIERS COURS.

LAINES.	SUPÉRIEURE.	BONNE.	MOYENNE.	INFÉRIEURE.
Classes du Havre.				
BUENOS-AIRES, EN SUINT				
Mérinos	fr. 2 10 à 2 30	fr. 1 85 à 2 05	fr. 1 60 à 1 75	fr. 1 30 à 1 50
1 ^a	2 05 à 2 25	1 80 à 2 —	1 55 à 1 70	1 25 à 1 45
2 ^a	2 — à 2 20	1 75 à 1 95	1 55 à 1 65	1 25 à 1 45
3 ^a	1 90 à 2 10	1 70 à 1 85	1 50 à 1 60	1 20 à 1 40
Agneaux	1 90 à 2 10	1 70 à 1 85	1 45 à 1 65	1 15 à 1 35
Vent. et Morc.	1 15 à 1 50	1 05 à 1 40	» 90 à 1 25	» 65 à 1 10
Linc ^a et Crois.	2 20 à 2 40	1 90 à 2 10	1 70 à 1 80	» — à —
MONTEVIDEO, ENTRE-RIOS, B.-ORIENTALE ET R.-GRANDE, EN SUINT				
Mérinos	fr. 2 40 à 2 50	fr. 2 15 à 2 30	fr. 1 90 à 2 05	» — à —
1 ^a	2 35 à 2 45	2 10 à 2 25	1 85 à 2 —	» — à —
2 ^a	2 25 à 2 35	2 05 à 2 20	1 85 à 2 —	» — à —
3 ^a	2 15 à 2 25	1 95 à 2 10	1 80 à 2 —	» — à —
4 ^a et 5 ^a	1 60 à 2 —	1 50 à 1 90	1 30 à 1 75	» — à —
Agneaux	2 10 à 2 20	1 85 à 2 —	1 60 à 1 75	» — à —
Vent. et Morc.	1 35 à 1 75	1 20 à 1 65	1 15 à 1 50	» — à —

	SUINT.	LAVÉE.
Pérou	fr. 1 10 à 1 90	1 30 à 2 90
Chili.	fine	1 60 à 1 90
	métis	1 30 à 1 70
	commune	1 — à 1 25
	noire	» 75 à 1 70
	Pelades Mérinos	1 35 à 1 70
» Métis	1 25 à 1 60	» — à —

Russie.	(suint.)	1 70 à 2 25	» — à » —
	lavée à chaud.	» — à » —	2 — à 5 —
	Donskoy lavée.	» — à » —	1 80 à 2 20
	fines légères.	1 75 à 1 90	2 20 à 3 50
Espagne.	lourdes	1 20 à 1 40	» — à » —
	noires	1 20 à 1 70	» — à » —
Portugal.	» 70 à 1 30	» — à » —

PEAUX DE MOUTON, EN SUINT, COURS NOMINAUX

	BUENOS-AIRES.	MONTEVIDEO.
Mérinos.	1 30 à 1 80	1 80 à 2 05
1 ^a	1 25 à 1 70	1 70 à 2 —
2 ^a	1 20 à 1 65	1 60 à 1 85
3 ^a	1 15 à 1 50	1 40 à 1 70
4 ^a et commune.	» 70 à 1 30	» 80 à 1 40
Mi-laine.	1 20 à 1 50	1 40 à 1 70
Rasons et mi-rasons.	» 60 à 1 30	» 70 à 1 40
Agneaux grands.	1 25 à 1 60	1 30 à 1 80
— moyens.	» 90 à 1 40	» 90 à 1 50
— petits et mort-nés.	1 — à 1 85	1 — à 1 80

Les transactions en laines de la Plata, aux enchères et entre séances, n'ont pas été importantes dans la dernière quinzaine. Vendeurs fermes. Stock : 18. 103 balles dont 12. 037 balles Plata.

Peaux de moutons. — Opérations presque nulles.

Cuir. — Mouvements du marché dans les 6 premiers mois de l'année.

	IMPORTATIONS.	DÉBOUCHÉS.	STOCK.
Plata et Rio-Grande secs.	9.654	24.201	11.914
Plata salés.	94.766	117.353	27.271
Rio-Grande salés.	30.720	37.453	1.611
Diverses provenances	162.430	157.602	19.786
	297.570	333.609	60.582

DERNIERS COURS, LES 50 KILOS ACQ.

PLATA secs, Bœufs, 1 ^{re} sorte, 13/16 kil. . . fr.	140	» à 145
— — 1 ^{re} — 11/12 1/4 kil. . .	140	» à 135
— — 1 ^{re} — 10/11 kil.	120	» à 125
— — 2 ^e —	105	» à 127 50
— — inférieurs	85	» à 105
— Vaches 1 ^{re} sorte, 10/11 kil.	130	» à 135
— — 1 ^{re} — 9/10 kil.	122 50	à 130
— — 2 ^e —	100	» à 125
— — inférieures.	85	» à 100
— Veaux.	90	» à 115
RIO-GRANDE secs. { bons	115	» à 125 » N
— { secondaires	95	» à 110
PLATA Saladeros { nouveaux { 28/29 kil.	72	» à 73 50
— { 27/28 kil.	71	» à 72
Bœufs { anciens { 29/30 kil.	70	» à 72
— { 27/28 kil.	68	» à 69
— Vaches.	68	» à 71
— { 19/20 kil.	68	» à 71
— { 21/22 kil.	71	» à 74
— Veaux légers, la pièce.	» 50	à 2 50 M
DITO Mataderos { Bœufs.	68	» à 72
— { Montevideo, { Vaches, 20/22 kil.	67	» à 72
CHEVAUX secs, la pièce.	5	» à 10
— salés, les 50 kilog., Plata.	40	» à 55 50
— R.-Grande.	40	» à 47 50
RIO-GRANDE { Bœufs étendus, 28/30 kil.	67	» à 68 » N
Saladeros. { Bœufs ronds. . . 22/27 kil.	62	» à 66 » N
— { 28/29 kil.	68	» à 69 » N
— { 21/27 kil.	63	» à 67 » N
— Vaches.	63	» à 66
BAHIA secs.	100	» à 112 50
— salés secs.	85	» à 92 50
CENTRE-AMÉRIQUE secs et avec apprêt.	80	» à 105
COTE-FERME secs et avec apprêt.	80	» à 105
FERNAMBOURG secs.	100	» à 112 50
— salés secs	95	» à 98 » M
— salés verts 21/22 kil.	66	» à 67 » N
PARA salés verts	60	» à 62
LIMA et PLATA secs	85	» à 105
— salés secs { Bœufs.	80	» à 85
— { Vaches.	80	» à 82 50
— salés verts { Bœufs.	63	» à 64
— { Vaches.	62	» à 63
MINAS secs état sain	125	» à 130
RIO-JANEIRO salés verts { Bœufs 31/36 kil.	57	» à 60
— { Vaches 25/28 kil.	55	» à 60
— plus légers.	50	» à 54
TAMPICO secs et salés secs	90	» à 105

MEXIQUE secs	100	» à 125
TRINIDAD salés verts.	68	» à 70
VALPARAISO salés secs { Bœufs.	95	» à 100 N M
— { Vaches.	80	» à 90 N M
— salés verts { Bœufs.	65	» à 69
— { Vaches.	63	» à 65
CHILI secs et avec apprêt.	80	» à 100 » N
CHEVREUX de Buenos-Aires, la douzaine	5	» à 21 » N
CHEVRES et CHEVRETTES	10	» à 45 » N
CHEVREUX Mexique et Texas	5	» à 17 » N
CHEVRES et CHEVRETTES, —	8	» à 40 » N
CHEVREUILS Buenos-Aires	19	» à 24 » N
RAGONDINS. le kil.	4	» à 4 40

Suifs. — STOCK AU 30 JUIN

Bœuf.	1.516 pipes	213 1/2 pipes
Mouton.	320 —	—
	776.600 N. K.	

DERNIERS COURS.

Bœuf.	51 à 52 fr.	les 50 kil. acq
Mouton.	49 à 50 »	

Crins. — DERNIÈRES VENTES. — Chevaux : bon mélangé, fr. 170 à 175 nominal ; mélangé ord. à bon mélangé (assez bon mélangé), fr. 160 à 165 ; mélangé ordinaire, fr. 152 50 à 157 50 ; petit mélangé (crin court), fr. 115 à 130. — Bœufs ; lavé avec quoirs, fr. 145 à 160 ; non lavé, fr. 120 à 135.

Plumes. — Buenos-Aires : Malgré la rareté des transactions dans les plumes de cette provenance, les détenteurs, en présence du peu de marchandise que nous recevons depuis quelque temps, maintiennent fermement leurs prix.

Bande-Orientale : petite demande pour les besoins de la fabrication. Prix sans variation sensible.

Stock au 31 mai.	146 cais.
Arrivages.	17 —
Ensemble.	163 cais.
Ventes et expéditions	15 —
Stock au 30 juin	148 cais.

Cours : — Paquets : gerbés Bande-Orientale, fr. 15 à 26 ; dito européens, fr. 14 à 18 ; européens marchand. ord., fr. 9 à 12 ; Bahia Blanca (classées), fr. 13 à 15 (nominal) ; indiens qual. bonne et supérieure, fr. 9 à 11 ; indiens qualité secondaire, fr. 6 à 8. — Patagonie, classés, fr. 10 à 12 ; dito en paquets indiens, fr. 7 à 8 50.

Cornes.

Montevideo saladeros { bœufs. fr.	76	à »
— { vaches.	28	à »
R.-Grande saladeros vaches.	27	à »
Montevideo mataderos et campos T. Q.	24	à «
Santos T. Q.	72	à »
Mers du Sud T. Q.	30	à 33

L'article en général reste en bonne demande par continuation.

Cours. — Bœufs saladeros : R.-Grande, fr. 72 50 à 76 ; Montevideo, fr. 67 50 à 76 ; B.-Aires, fr. 50 à 60. — Vaches fr. 25 à 28. — R.-Janeiro, fr. 70 à 120 ; Mers du Sud, fr. 27 à 32 ; autres sortes, fr. 10 à 25.

Bordeaux, 10 août 1882.

Café. — Situation un peu plus ferme ; Dernières transactions :

Guayra, non gragé, 54 à 58 fr. les 50 K.
— — 70 à 72 —

Marseille, 10 août 1882.

Blés. — Marché sans changement, Tuzelle d'Oran, à 29 25 les 100 kil. disp. Tendré Bombay blanc, à fr. 27 50 les 100 kil. disp. Irka Berdianska, à fr. 26 50 les 100 kil. disp.

Cafés. — Toujours faibles, on a réalisé 2^e ordin. Rio à 30 fr.

Gènes, 8 août 1882.

Laines. — Buenos-Aires et Montevideo mérinos, L. 180 à 200 le quint. ; métis L. 120 à 180 ; lavées L. 220 à 600.

Londres, le 12 août 1882.

Meilleures tendances dans les cafés. — Ventes plus faciles et animées ; first ordinary to good first 38 sh. à 48 sh.

Dépêche de New-York, 9 3/4 cts ; égale époque de 1881 12 cts., et de 1880 15 cts.

Anvers, 30 juillet 1882.

La vente publique a commencé le 25 ; les belles qualités seules sont recherchées (les prix sont les mêmes que nous publions du Havre).

Le Havre, le 12 août 1882.

CAFÉ

COURS	AUX 50 KIL. ENTREPOT		
	le 12 août 1881	le 12 août 1882	
Brésil	Rio très ord. et inf.	43 — à 52	32 — à 38
	» ord.	54 — à 60	40 — à 43
	» bon ord.	62 — à 64	44 — à 48
	» fin ord. et sup.	65 — à 72	50 — à 58
	» lavé ord. à bon	68 — à 72	60 — à 70
	» » fin et supr.	75 — à 85	72 — à 80
	» Capitania.	52 — à 56	36 — à 42
	SANTOS triage et inf.	40 — à 52	34 — à 38
	» très ord. à ord.	54 — à 60	40 — à 46
	» bon ord. à fin ord.	62 — à 68	50 — à 60
Haïti	» sup. et Caracoli.	70 — à 85	65 — à 74
	» lavé.	70 — à 85	70 — à 85
	BAHIA, Valença, Nazareth.	— — à — M	— — à — M
	» Moritiba	55 — à 65	40 — à 50
	» Caravilas.	— — à — M	— — à — M
	Cap. Gonaïves, St-Marc.	64 — à 78TQ	52 — à 60
	JACMEL.	63 — à 72TQ	50 — à 56
	PORT-AU-PR. et Soute.	61 — à 70TQ	49 — à 53
	Jérémie, Cayes et autres.	60 — à 70TQ	48 — à 50
	PORTO-RICO	80 — à 110	78 — à 98
C. Amérique	PORTO-C ^o et LAGUAYRA	70 — à 75	53 — à 62
	DITO GRAGÈS.	80 — à 105	70 — à 95
	COLOMBIE, Macaraïbo, avani- nilla, Guayaquil	68 — à 75	55 — à 70
	» gragès.	76 — à 85	72 — à 80
	SALVADOR, NICARAGUA	72 — à 76	58 — à 65
	DITO gragès.	78 — à 82	70 — à 80
	COSTA RICA et GUATEM.	65 — à 75	60 — à 70
	DITO gragès.	80 — à 100	74 — à 88
	HONDURAS.	80 — à 100	70 — à 85
	Java.	— — à — M	— — à — M
Indes	Padang et Macassar.	75 — à 90	70 — à 85
	Manille.	72 — à 76	60 — à 70
	Ceylan natif trié.	75 — à 85	65 — à 78
	» plantation.	— — à — M	— — à — M
	Wynard et Malabar.	88 — à 90	72 — à 80
	MOKA	95 — à 100	80 — à 90
Mysore	— — à — M	— — à — M	

N veut dire nominal.
M veut dire manque en première main.
TQ veut dire tel quel.

Stock, au 12 août.

	sacs	fûts
BRÉSIL (Rio, Santos, Bahia et Ceara).	594794	—
HAÏTI (Divers)	234015	—
PORTO-RICO.	16002	599
PORTO-CABELLO et LAGUAYRA.	43021	—
INDES (Java, Malabar, Manille, Mysore, Winard et Ceylan).	74959	—
G.-AMÉRIQUE, MOKA et divers et des ENT ^{ts}	72962	888
TOTAUX	1035703	1487
DITO EN 1881	792049	1685
DITO EN 1880	424486	1136

Ventes dans la dernière semaine : 35,200 sacs.
Le Santos à terme est plus ferme ; pour les livraisons
décembre à fr. 51. Les prix sont en faveur des vendeurs.

Rio-Janeiro, par télégraphe, le 7 août 1882

Marché ferme. — G.-First, 4,200/4,350 — Change : Paris, 448 ; Londres, 21.1/4 — Stock 93,000. — Exportations de la semaine : Canal et Nord, 15,000 ; Méditerranée, 5,000 ; Amérique, 24,000. — Ventes de la semaine : Canal et Nord, 16,000 ; Méditerranée, 5,000 ; Amérique, 46,000. — Recettes journalières, 9,250.

Santos.

Marché ferme. Prix 3. 700. — Ventes de la semaine : Europe, 46,000 ; Amérique. — Exportations de la semaine : Nord d'Europe, 9,600 ; Amérique, 14,750. — Recettes journalières, 2,400. — Stock, 54,000.

Arts, sciences et faits divers.

Nos lecteurs ont lu sans doute les nouvelles sur la perte du steamer américain la *Jeannette*, saisi et écrasé par les glaces de la mer polaire arctique, et sur les épopées diverses qui ont signalé le salut ou la mort des intrépides voyageurs qu'il avait emportés.

On se souvient que l'équipage avait dû quitter le navire au moment où il cédait sous les énormes pressions des glaces. Les naufragés se divisèrent en plusieurs troupes commandées chacune par un officier du bord et embarquées sur des chaloupes qui devaient gagner les côtes de la Sibérie et se réunir autant que faire se pourrait aux embouchures du fleuve de *Léna*.

Plusieurs de ces embarcations arrivent à terre et ceux qu'elles portaient ont pu, pour la plupart, être rapatriés. Il nous reste à faire connaître le sort des derniers retrouvés et qui avaient gagné la terre, sous les ordres du lieutenant de Long.

C'est le mécanicien Melville qui a trouvé sur les rives glacées de la *Léna* les corps de l'officier et de ses compagnons. Dans les mains crispées du lieutenant de Long, se trouvait son carnet de voyage sur lequel il avait consigné, jusqu'au dernier moment où ses forces le lui avaient permis, les principaux faits de cette terrible agonie.

Une note adressée à la société de géographie commerciale de Paris contient quelques passages de ce funèbre carnet ; nous les citerons dans leur effroyable laconisme.

Samedi 1^{er} octobre 1881. — Nous campons dans une hutte abandonnée par les Testhoutsches. Nous y sommes arrivés quatorze, tant officiers que matelots de la *Jeannette*, le 26 septembre.

La rivière qui nous barrait la route n'était pas assez gelée pour nous permettre d'atteindre la rive opposée, et nous avons dû attendre ici que la glace nous offrît une assez grande résistance. C'est ce matin que nous devons tâcher de passer sur la rive gauche afin de continuer notre route en remontant la *Léna*, et d'atteindre quelque poste habitée de l'intérieur.

Nous n'avons des vivres que pour deux jours, mais jusqu'à présent la chasse nous a été favorable ; nous nous sommes procuré du gibier en assez grande quantité pour satisfaire nos besoins et nous nous mettons en route pleins de confiance dans l'avenir. Nous nous portons tous bien, sauf le matelot Eriksen dont les doigts de pieds ont été gelés, ce qui a nécessité l'amputation.

Dimanche 2 octobre. — Nous célébrons le dimanche en lisant le service divin.

Lundi 3 octobre. — Notre déjeuner se compose, à partir d'aujourd'hui, d'un quart de livre pour chaque homme de pemmican (préparation de viande condensée) et de chair de chien maigre. Notre compagnon Alexis monte sur une éminence et nous annonce qu'il aperçoit au loin, à environ un quart de mille de la côte, une hutte. Ce serait là une excellente découverte, car non seulement nous pourrions y camper, mais encore nous aurions peut-être le bonheur d'y trouver quelques débris de phoques ou de rennes, dédaignés par les indigènes, mais qui augmenteraient nos ressources.

Nous nous dirigeons du côté de la prétendue hutte, en traversant des marécages glacés. Alexis est en tête, mais la distance, qui nous a paru courte d'abord, semble s'agrandir. Déjà nous avons parcouru un mille, quand la glace se brise sous mes pieds et je disparaîs jusqu'aux épaules ; alors seulement mon sac me retient.

Je sors de cet abîme en rampant, quand j'aperçois, à une cinquantaine de mètres derrière moi, Gortz, qui s'enfonce à son tour jusqu'au cou, et M. Collins, qui y entre jusqu'à la ceinture.

A peine sommes-nous hors de l'eau que nos personnes se changent en glaçons ; nous continuons néanmoins notre route dans la direction où la hutte a été signalée, mais Alexis a été trompé : il n'y a pas de hutte et nous sommes réduits à camper dans un trou qui s'ouvre aux flancs d'une colline.

Plus de vivres ! Un seul chien vivant nous reste et il n'a que la peau sur les os. Je commande qu'on le tue et qu'on le mette en ragoût. Tout le monde en mange avidement, excepté le docteur et moi.

Mardi 4 octobre. — Eriksen a quitté ses gants pendant la nuit ; ses mains sont gelées et réclament les soins du docteur.

Mercredi 5 octobre. — Nos vivres consistent en une demi-

livre de chien par jour, j'estime qu'il nous faut faire encore au moins vingt-cinq milles pour atteindre un lieu habité.

Jeudi 6 octobre. — Notre malheureux Ericksen succombe à ses douleurs à huit heures quarante-cinq. J'adresse quelques mots d'encouragement à nos hommes. Pour enterrer le mort, impossible de creuser une fosse dans le sol durci comme du marbre; nous n'avons d'ailleurs aucun outil. J'ordonne qu'on le jette à la rivière. On creuse un trou dans la glace et on y introduit le cadavre après l'avoir cousu dans un lambeau de tente et l'avoir enveloppé de notre pavillon.

Vendredi 7 octobre. — Nous déjeunons avec notre dernière demi-livre de chien et notre dernière feuille de thé. Nous n'avons plus, pour achever notre long voyage, que quelques feuilles de thé ayant déjà servi et quelques gouttes d'alcool.

Samedi 8 octobre. — Après l'appel général on déjeune avec une once d'alcool dans une pinte d'eau chaude.

Lundi 10 octobre. — Alexis part dès le grand matin pour la chasse; en l'attendant nous mangeons des rognures d'os et de peaux de cerf. A trois heures nous sommes épuisés et nous nous arrêtons. Malgré notre faiblesse, nous sommes toujours pleins d'espérances. Le Seigneur ne nous abandonnera pas!

11, 12 octobre. — Plus de thé, plus de vieux cuir à ronger; nous buvons de l'eau chaude avec quelques cuillerées de glycérine.

Le 13. — Nous traversons une rivière, puis nous nous apercevons que Lee manque à l'appel. Nous retournons à sa recherche. Il s'était étendu sur le sol pour y attendre la mort.

... Mardi, 18 octobre. — Alexis est mort hier soir; nous l'avons étendu sur la rivière et recouvert de blocs de glace.

... Vendredi, 21 octobre. — Vers minuit, Knack est mort entre le docteur et moi. A midi, c'est le tour de Lee. Nous lisons la prière des agonisants en le voyant mourant.

Samedi, 22 octobre. — Nous sommes trop faibles pour traîner les deux cadavres sur la glace. Nous les traînons dans un coin de la tente hors de notre vue. Mes yeux se ferment et je m'évanouis.

Vendredi 28 octobre. — Iverson meurt de grand matin.

Samedi 29 octobre. — Dressler est mort pendant la nuit.

Dimanche 30 octobre. — Boyd et Gortz sont morts cette nuit. M. Collins est mourant.

Telle est la dernière ligne écrite sur le carnet de de Long. Combien de temps a-t-il survécu à tant de morts?

Nul ne le saura jamais, car non loin de lui on a trouvé le cadavre du docteur et du Chinois Sam, les deux seuls qui restaient encore.

Il s'agit d'une nouvelle révolution dans la mécanique : le soleil pourra remplacer dans les pays chauds, bois et charbon pour les fourneaux domestiques et les machines industrielles.

Des réflecteurs centralisent les rayons solaires; au centre des réflecteurs un bocal est rempli d'eau que la chaleur transforme naturellement en vapeur. Cette vapeur met en mouvement des machines semblables aux machines habituelles.

Ainsi hier, aux Tuileries, on a pu voir fonctionner une machine Marinoni, tirant une feuille spéciale, le *Soleil-Journal*.

Pour la distillation, pour les cuissons ménagères, ce système est d'une pratique facile.

Sous le climat parisien, il ne peut s'agir que d'expériences partielles que les sceptiques peuvent contrôler chaque jour, 30, rue d'Assas, à la société d'utilisation de la chaleur solaire. On y voit fonctionner (lorsque le soleil donne) les machines applicables à l'élévation des eaux, aux irrigations, à l'imprimerie; des appareils de distillations, de chauffage, de cuisine, etc.

L'application pratique complète ne peut être espérée que pour le midi de la France et tous les pays chauds, où le soleil luit d'une façon à peu près constante.

Dans toutes les vastes contrées, brûlées par un soleil sans cesse resplendissant, où le combustible fait défaut, où l'eau n'est souvent potable qu'à la condition d'avoir été distillée, où la végétation n'est possible qu'avec le secours des irrigations, l'emploi de ces appareils est appelé à modifier les conditions économiques de l'agriculture et aura une influence prépondérante sur le commerce local.

C'est un approvisionnement gratuit de combustible; lorsque la chaleur est trop grande, il suffit de modifier l'axe du réflecteur pour ralentir la production de force motrice.

Les rayons solaires, frappant moins de face, ont moins de puissance.

Les chauffeurs, introuvables du reste dans les pays tropicaux, deviennent inutiles, les coups de feu ne sont plus à craindre. Un enfant, un indigène peut manœuvrer et faire fonctionner les plus gros des appareils.

Ces appareils, dus à MM. Mouchot et Abel Pifre, ont obtenu la médaille d'or à l'Exposition de 1878 et ont valu à M. Mouchot la décoration de la Légion d'honneur.

Nous signalons avec plaisir les succès prouvés par toutes les expériences. Dans notre époque de grandes inventions nous sommes heureux de constater que des ingénieurs français sont les promoteurs et les inventeurs d'une application nouvelle appelée à faire une révolution industrielle.

Mouvement maritime de steamers entre l'Europe et l'Amérique latine.

DU 15 AOUT AU 1^{er} SEPTEMBRE

En partance.

Août	15	<i>V. de Rosario</i> , venant du Havre : Bordeaux, Montevideo, Buenos-Aires et Rosario.
—	16	(Lamport et Holt) Londres, Anvers, Rio de Janeiro, Montevideo et Buenos-Aires.
—	17	<i>V. de Rio de Janeiro</i> . Havre, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio de Janeiro, Santos.
—	17	<i>Theresina</i> , Havre, Pará et Ceará.
—	17	<i>Don</i> , Southampton, Antilles, La Guayra, Puerto Cabello, Curaçao, Savanilla, Cartagena et tous les ports du Pacifique (nord et sud).
—	19	(Lamport et Holt), Liverpool, Montevideo et Buenos-Aires.
—	20	<i>Niger</i> , Bordeaux, Lisbonne, Dakar, Pernambuco, Bahia, Rio de Janeiro, Montevideo et Buenos-Aires.
—	20	(Lamport et Holt), Liverpool, Bahia, Rio de Janeiro et Santos.
—	21	<i>Ville de Brest</i> , Saint-Nazaire, Santander, Saint-Thomas, Saint-Jean de Porto Rico, la Havane et Vera-Cruz.
—	24	<i>Neva</i> , Southampton, Lisbonne, Pernambuco, Maccio, Bahia, Rio de Janeiro, Montevideo, et Buenos-Aires.
—	25	<i>Pampa</i> , Havre, Montevideo et Buenos-Aires.
—	26	(Lamport et Holt) Liverpool, Montevideo, Buenos-Aires, Saint-Nicolas et Rosario.
—	26	(Lamport et Holt), Londres, Anvers, Rio de Janeiro, Montevideo et Buenos-Aires.
—	26	<i>Patagonia</i> , Bordeaux, Santander, La Corogne, Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio de Janeiro, Montevideo et Pacifique.
—	29	<i>Poitou</i> , Marseille, Rio de Janeiro, Montevideo et Buenos-Aires.
—	29	<i>Kr. Pr. Wilhem</i> , Anvers, Lisbonne, Rio de Janeiro, Santos.
—	30	(Lamport et Holt), Liverpool, Bahia, Rio de Janeiro, Santos.
Septembre 1 ^{er}		<i>Avon</i> , Southampton, Lisbonne, Pernambuco, Maccio, Bahia, Rio de Janeiro, Santos.

Attendus.

Août	15	<i>Navarre</i> , du Brésil et de la Plata.
—	16	<i>Fagus</i> , du Brésil et de la Plata.
—	16	<i>Valparaiso</i> , du Brésil, de la Plata et du Pacifique.
—	20	<i>V. de Bahia</i> , du Brésil.
—	20	<i>Sénégal</i> , du Brésil et de la Plata.
—	25	<i>Guadiana</i> , du Brésil.
—	27	<i>Médivay</i> , du Pacifique (nord et sud), Vera-Cruz et Antilles.
—	30	<i>Bourgogne</i> , du Brésil et de la Plata.
—	31	<i>Araucania</i> , du Brésil, de la Plata et du Pacifique.
—	31	<i>Trent</i> , du Brésil et de la Plata.

JOHN ARTHUR & C^{IE}

Et ses Fils

PARIS, 10, rue Castiglione, 10, PARIS

Agents des Ambassades d'Angleterre et d'Amérique.

BANQUE ET CHANGE

Lettres de Crédit

COMPTES-COURANTS ET DÉPÔT AVEC INTÉRÊTS

Dépôts avec intérêts et Bonification

ORDRES DE BOURSE

Paris — Londres — Vienne

AVANCES SUR TITRES

Encaissement de Coupons, etc., etc.

LOCATION ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

Appartements meublés et non meublés, Maisons de Campagne, etc.

(INDICATION GRATUITE)

MAISON FONDÉE DEPUIS 60 ANS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE REPORTS ET DÉPÔTS

Société anonyme

CAPITAL : 25 MILLIONS DE FRANCS

9, rue Louis-le-Grand

ADMINISTRATEURS

MM.

J. Hollander, de la maison J. Hollander et Co. *Président*.

Paul Bertin, Agent de change honoraire.

Paul Dansette, Directeur de la Caisse Générale de Reports et Dépôts, à Bruxelles.

Aug. Hentsch, de la maison Hentsch Lutscher et Co.

Legrand de Villers, ancien Trésorier-payeur de la Gironde, ancien Régent de la Banque de France, **Paul Mirabaud**, de la maison Mirabaud-Paccard. Puerari et Co.

Jules Urban, Président de la Banque de Bruxelles

Alfred Tallon, directeur.

COMPTES DE REPORTS

Les versements en comptes de Reports reçoivent.

Pour le mois de mai. 4.44 0/0

— la 1^{re} quinzaine de mai. 4.48 »

— la 2^{me} — 4.12 »

Pan, net de tous frais.

COMPTES DE CHÈQUES

Intérêt 2 0/0 sans frais.

La Société fait des avances sur titres.

LE CRÉDIT VIAGER

C^e d'assurances sur la vie, fondée par décret du 29 mars 1854 SOUS LE CONTRÔLE DU GOUVERNEMENT

207 Millions d'Opérations réalisées
36 Millions de payés.

RENTES VIAGÈRES AUX TAUX LES PLUS AVANTAGEUX

Assurances mixtes payables à échéances fixes ou au décès de l'assuré, donnant droit à un intérêt de 3 % de toutes les primes versées et à une participation de 50 % dans les bénéfices de la Compagnie.

Exercices 1877-1878. — L'intérêt et la participation réunis ont donné aux Assurés 5 fr. 40 % par an de toutes les primes versées.

Assurances de dotations d'Enfants et de Capitaux payables au décès.

POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER

PARIS, 92, RUE DE RICHELIEU, 92, PARIS

En l'Hôtel de la Compagnie;

et dans les départements, au siège des Agences

LE TEMPS

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE
PARIS—47, boulevard. Haussmann—PARIS

Assurances en cas de Décès
Mixtes, à Terme fixe, etc.

RENTES VIAGÈRES

POUR 100 FRANCS VERSÉS, RENTE ANNUELLE PAYABLE PAR SEMESTRE.

A 50 ans, 7 fr. 82 c.; — à 55 ans, 8 fr. 75 c.; — à 60 ans, 9 fr. 86 c.; — à 65 ans, 11 fr. 01 c.; — à 70 ans, 12 fr. 32 c.; — à 75 ans, 13 fr. 59 c.

2 fr. PAR AN

REVUE ÉCONOMIQUE, AGRICOLE ET FINANCIÈRE

16 PAGES DE TEXTE

Parait tous les Jeudis

ORGANE ET PROPRIÉTÉ DU

Crédit territorial de France SOCIÉTÉ ANONYME

est adressé gratuitement pendant un mois, à toute personne qui en fait la demande à l'Administration,

4, Place de la Bourse, 4, Paris.

2 fr. PAR AN

UNION & PHÉNIX ESPAGNOL

COMPAGNIE D'ASSURANCES RÉUNIES

PARIS, 1, r. Lafayette. — 1, calle de Olozaga, MADRID.

Capital entièrement versé : 12,000,000 fr.

Réserve : 8,000,000 fr.

Assurances : VIE ENTIÈRE; MIXTES; RENTES VIAGÈRES

OPÉRATIONS SPÉCIALES DE LA

CAISSE DE CRÉDIT PERSONNEL

L'Union et Phénix Espagnol garantit, par un simple visa, le remboursement de toute traite à 3 mois ne dépassant pas 1,000 francs, en cas de décès du souscripteur ou de l'un de ses endosseurs.

Tarif unique : 1 0/0 du montant de la traite.

L'examen médical n'est obligatoire que pour la garantie des traites dépassant 1,000 francs.

S'adresser pour le visa : à Paris, rue Lafayette; à Madrid, 1, calle de Olozaga et dans toutes les Agences de l'Union et Phénix Espagnol, en France, en Espagne, en Portugal et en Belgique.

LONDON AND RIVER PLATE BANK

(LIMITED)

Capital social: £ 1,500,000, dont £ 600,000 versées

FONDS DE RÉSERVE : £ 175,000

Siège de la Société : 52, Moorgate Street, Londres E. C.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

GEORGE W. DRABBLE, Président.

JAMES ANNING, Esq.

JOHN ELIN, Esq.

CHARLES HEMERY, Esq.

DAVID HOWDEN, Esq.

I. DE MANCHA, Esq.

TH. S. RICHARDSON, Esq.

EDW. ZIMMERMANN, Esq.

Secrétaire : GEORGE WARDEN, Esq.

SUCCURSALES :

BUENOS-AIRES, MONTEVIDEO, ROSARIO et CORDOVA.

AGENTS :

LIVERPOOL	GÈNES	CADIX
IRLANDE	NAPLES	MADRID
ÉCOSSE	MILAN	VIGO
PARIS	LIVOURNE	LISBONNE
MARSEILLE	PALERME	ILES CANARIES
BORDEAUX	ROME	NEW-YORK
BAYONNE	TURIN	BALTIMORE
LE HAVRE	VENISE	BOSTON
ANVERS	BARCELONE	PHILADELPHIE
BERLIN	SANTANDER	AUSTRALIE
HAMBOURG	CORUNA	NOUVELLE-ZÉLANDE
AMSTERDAM	BILBAO	SUD AFRIQUE

et les différentes succursales de la « National Provincial Bank of England. »

BANQUIERS :

City Bank Limited, Threadneedle Street, Londres.

La Banque reçoit en dépôt, pour un laps de temps déterminé, des capitaux portant intérêts, à des conditions sur lesquelles elle donne tous renseignements.

Elle donne des lettres de crédit et des effets sur ses succursales.

Elle se charge de l'encaissement des effets payables à Buenos-Aires, Montevideo, Rosario et Cordova.

LA CENTRALE

COMPAGNIE FRANÇAISE

d'ASSURANCES sur la VIE

à PARIS, 108, rue de Richelieu.

Capital social : 6 MILLIONS

COMBINAISON SPÉCIALE

donnant actuellement aux Assurés

75 %

dans les bénéfices de la Cie

ASSURANCES EN CAS DE DÉCÈS

RENTES VIAGÈRES immédiates

ou différées.

(202)